
SIGILLVM ACADEMIAE HARVARDIANAE IN NOV ANG
CHRISTO ET ECCLESIAE
VE RI TAS

WALLONIA

III



WALLONIA

RECUEIL DE LITTÉRATURE ORALE

Croyances & Usages traditionnels

FONDÉ PAR

O. COLSON, Jos. DEFRECHEUX

& G. WILLAME.

III

1895

LIÉGE

Administration : 88, rue Bonne-Nouvelle.

Rédaction : 184, rue de Campine.

Jos. Wathelet, Imprimeur.

1895, Feb 19 – 1897, Jan 16

Lowell fund

WALLONIA

3e ANNÉE 13 janvier 1895 N° 1.

SOMMAIRE

Au verso, avis importants.



LIÉGE

Administration : 88, rue Bonne-Nouvelle
Rédaction : 184, rue de Campine.

La Revue paraît le 13 de chaque mois
Un an, 3 francs. Un N°, 30 centimes.

AVIS

1. Les abonnés dont l'adresse ne serait pas complète (nom, prénom, profession, rue et nº) ou qui auraient changé de domicile sont priés de bien vouloir nous prévenir sans retard, les adresses devant être réimprimées prochainement. L'envoi d'une simple carte de visite suffit, si elle porte les indications demandées.

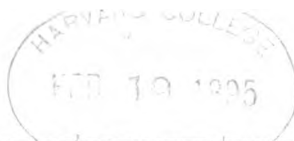
2. Nous ne disposons plus que d'un nombre restreint d'exemplaires de Wallonia 1893. Le prix indiqué ci-desssous ne peut plus être réduit. Le second volume (1894) sera mis en vente incessament, au prix de 3 francs.

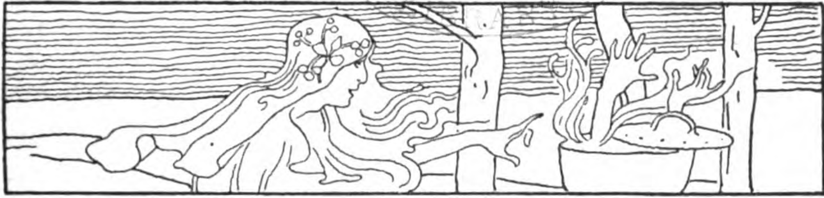
3. Il sera fait prochainement un tirage à part du frontispice de M. A. Donnay, qui figure sur nos couvertures. Il sera offert à nos abonnés et lecteurs et devra être encarté en tête du tome II pour répondre à une indication conforme de la table des matières.

L'ADMINISTRATION.

On demande à acheter les numéros suivants du journal *l'Aclot* de Nivelles, exemplaires en bon état : *Première année* (1888-89) nº 9 ; *Deuxième année* (1889-90) nº 25. Adresser les propositions à M. O. Colson, 184, rue de Campine, à Liége.

1893 Nos livraisons de la première année forment un joli volume broché de 224 pages, publié avec le concours de plus de 25 collaborateurs. Il contient 40 airs notés et la première série des dessins de M. Aug. Donnay. Prix : 5 francs.





LE TROU EN TERRE.



C'EST une farce très connue dans le monde des enfants que celle du « trou en terre ». Bien des personnes parmi mes lecteurs se rappelleront peut-être en avoir été plus d'une fois victimes. Je ne me souviens pas avoir vu faire cette farce à Liége, mais on m'assure que les gamins la connaissent aux environs de la ville, à Jupille. Je l'ai vu d'ailleurs pratiquer, notamment à Charleroi et à Ath, ainsi que dans les Flandres.

Voici en quoi consiste le tour à jouer.

On fait un trou en terre et on le remplit d'eau — le plus souvent l' « âge sans pitié » aime à l'assaisonner — on recouvre le trou de petites branches savamment disposées et enfin d'une mince couche de terre bien nivelée qui ne permet pas de le distinguer.

Pendant que tout s'apprête, que l'un apporte les matériaux, que l'autre construit, qu'un troisième ou peut-être tous sont mis à contribution pour fournir le liquide requis, on s'est mis d'accord sur le choix de la victime, un enfant qui ignore absolument ce qui se trame. Sitôt les préparatifs terminés, un excellent camarade va le prendre par le bras, et lui raconte une histoire si intéressante, si intéressante, que captivé, entraîné, il ne peut pas ne pas mettre le pied sur l'endroit dangereux.

Cette farce — qu'à première vue on jugera banale — constitue un chapitre curieux dans l'évolution des usages populaires.

De nombreuses relations de voyages nous ont appris depuis longtemps que le trou en terre est une des ruses auxquelles les peuples sauvages ont recours, soit pour attraper un animal, soit pour surprendre un ennemi.

Ce procédé si simple doit dater de très loin.

Dès que le besoin d'aliments empruntés au monde animal se fit sentir chez l'homme primitif, il dut songer à s'armer la main artificiellement. Avec les animaux d'une certaine taille jusqu'à celle du loup, par exemple, il se sentait bien de force à engager la lutte; mais avec de plus gros, ses moyens physiques ne suffisaient plus : il se vit bientôt obligé d'avoir recours à des ruses. La fosse, qui, à la surface ne se distinguait guère du reste du sol, fut un des moyens qui durent se présenter les premiers à son esprit.

Nous trouvons cette ruse en usage chez nos ancêtres germaniques. Sigurd, dans les *Niebelungen*, se cache dans une fosse sur le chemin que devait suivre le dragon quand il allait boire, il couvre le trou de branchages et de feuilles, et perce ainsi le monstre avec son glaive par en-dessous.

Chez les sauvages, la fosse est encore aujourd'hui une ruse de guerre. Stanley, entre autres, pendant son voyage d'exploration au Congo, eut à compter avec cette ruse. C'est par ce moyen que les peuplades moins hospitalières essayèrent constamment de l'arrêter et de le gêner dans ses mouvements. « Très souvent le sentier était entrecoupé de trous peu profonds, remplis de pointes aiguës recouvertes de larges feuilles. Pour ceux qui, marchant nu-pieds, y tombaient, la souffrance était terrible ; souvent la pointe transperçait le pied de part en part ; quelquefois la tête restait dans les chairs et il en résultait des plaies gangréneuses. A l'approche de chaque village se trouvait une route presque droite, d'une centaine de mètres de longueur et de quatre ou cinq mètres de largueur, sans broussailles, mais hérissée de ces pointes, soigneusement et habilement dissimulées. »[1]

Dans le cours des siècles, la fosse acquit un caractère plus inoffensif.

La société civilisée, actuellement, ne la connaît plus que comme un jeu d'enfant. L'exemple emprunté à l'épopée germanique, prouve cependant qu'il appartient à notre antiquité, et qu'il eut primitivement le caractère qu'il a encore chez les sauvages modernes.

*
* *

Maint objet de notre civilisation matérielle ancienne a une histoire semblable. Dès que, dans la marche successive du progrès, un objet était devenu inutile, il sortait de l'usage pratique, souvent pour tomber en partage aux enfants. Les *instruments* des générations précédentes sont

1. Wauters, *Stanley au secours d'Emin-Pacha.* Brux. 1890, p. 302.

ainsi devenus les *jouets* des suivantes. Il est vrai qu'on les connaissait peut-être déjà comme jouets d'enfants alors qu'ils existaient encore dans la vie pratique. Bien des choses de la vie enfantine ont leur origine dans l'esprit d'imitation, inné à l'homme et surtout à l'homme jeune : les enfants « jouent aux écoles » ; ils s'habillent comme père et mère ; ils font du pain avec du sable et un dé, ou préparent, du moins les petites filles, tout un dîner. Ce penchant existe même chez les sauvages. Les voyageurs ont relaté comment les enfants des sauvages représentent une chasse au moyen de maquettes faites en argile, qui doivent figurer des buffles et d'autres animaux.

C'est par esprit d'imitation, par mimétisme, que les armes de l'homme primitif, l'arc et la flèche, furent adoptés comme jouets par les enfants, et ces objets se sont par là transmis jusqu'à nous. Comme armes effectives, nous pouvons poursuivre ces objets à travers les siècles. L'homme médiéval les avait apportés de son état sauvage ; les progrès effectués, particulièrement l'invention de la poudre, les firent disparaître, mais ils continuèrent à exister comme jouets d'enfants. L'arquebuse, un perfectionnement local et relativement récent de l'arc, eut le même sort ; la fronde aussi. Certains usages mêmes appartenant antérieurement à la vie usuelle, se retrouvent dans la vie enfantine : c'est ainsi que certains jeux de petites filles rappellent d'anciennes cérémonies de mariage.

D'autre part, les jeux qui actuellement n'amusent plus que les petits, étaient autrefois en honneur en dehors de ce monde-là. A notre époque, il n'arrive probablement plus à de grandes personnes de jouer aux billes. Il y a une trentaine d'années c'était le cas, cependant, et même dans nos grandes villes. Dans ma jeunesse, j'ai pu observer cela très souvent notamment à Gand. 1 Il est vrai, c'était au temps où chaque soir en été on pouvait voir le pâtre communal ramener de la prairie banale les vaches des habitants, alors que les sons bien connus de sa corne attiraient tous les enfants sur les seuils. Actuellement les vaches des citadins appartiennent au passé, de même que le jeu de billes chez d'autres que des enfants. Quel jeune homme, dont la lèvre se couvre d'une ombre de moustache, s'oublierait maintenant à ces petits jeux-là ?

Il y a d'autres exemples. Le fameux jurisconsulte hollandais Hugo Grotius, tuait le temps dans sa prison de Loevestein *en jouant à la*

1. [En Hesbaye et dans nos faubourgs, le jeu de billes nommé *à l'grette* ou *à l'pire* est, avec le jeu du bouchon, le passe-temps des amateurs de pigeons qui attendent le retour de leurs volatiles. — O. C.]

toupie! L'homme du XIXe siècle se figure difficilement une chose pareille. Au XVIIe siècle, pendant les fêtes de mariages, on voyait encore un des invités se laisser littéralement berner ; avec ou sans son consentement préalable, c'était là un des numéros du programme.

Si le fait, qui est parfaitement authentique, prouve que les plaisirs dans ces temps là étaient plus bruyants qu'à présent, on peut en déduire qu'on était aussi moins exigeant sur l'espèce, la nature de l'amusement. Rien d'étonnant dès lors, si les dames de cour de la reine Elisabeth d'Angleterre s'amusaient à un jeu appelé ***barbey-break***, une espèce de « barres » ou de jeu de poursuite, qui n'est plus connu que des enfants actuellement. Froissart cite dans son ***Espinette Amoureuse*** toute une série de jeux auxquels se livraient de son temps les seigneurs à la Cour de France. Quoique la simple mention du nom dans Froissart ne nous permette pas toujours de déterminer exactement le jeu, le texte est assez clair pour nous apprendre que ces nobles seigneurs s'amusaient à jouer ***aux pierrettes***, à la queue leu leu ***(keuve leu leu)***, ainsi qu'à un autre jeu qui ne ressemblait pas mal à notre jeu de « cache-cache » *(réponniaux)*.

Autres temps, autres mœurs. La jeune génération s'amuse de ce que l'ancienne honorait et louait. Les éléments d'une civilisation antérieure sont chaque fois descendus d'un échelon dans l'estime de l'homme, pour venir échouer dans le monde des enfants. Si nombre de choses appartenant à la vie des petits ont derrière elles une histoire honorable, il faut conclure qu'autrefois aussi l'homme avait dans le cœur plus de simplicité et qu'il était bien plus près de l'enfant qu'il ne l'est de nos jours.

AUG. GITTÉE.





L'ERMITE.

C'é-tait bon père er-mite Voy-a-geant de la nuit. Il sonnait sa clo-

chette Et faisait mille bruits. Ren-veillez-vous, mes-dames Car il fait bientôt

jour, Pour donner à vos hommes Le paradis d'a - mour.

II.

— « Vraiment, bon père ermite,
Vraiment vous avez tort
De frapper à la porte
D'une fille qui dort;
De frapper à ma porte,
De rompre mon sommeil
Les voisins qui l'entendent
Alors ils se renveillent. »

III.

— « Je ne suis pas ermite,
Je suis votre amoureux :
Nuit et jour je souspire
Pour l'éclat de vos yeux.
Si je porte besace
Je n'vous demande rien,
Belle, que vos bonnes grâces
Et vos doux entretiens. »

Chanté à Liége par M. Henri Houdret, âgé de 45 ans, qui appartient à une vieille famille du quartier d'Outremeuse où cette chanson se transmet de père en fils.

AUG. JAVAUX.





LES BÉOTIENS DE ROSIÈRES.

Le petit village de Rosières, situé sur la grand'route de Bastogne à Neufchâteau, au canton de Sibret, est célèbre dans toute la contrée par la prétendue sottise des habitants : c'est elle aussi une capitale de copères! Et ce qui fut raconté dans la Revue sur les braves Dinantais, est largement endossé aux habitants de Rosières.

La collection des béotiana de ce canton est donc assez riche et, sans tomber dans des redites, il sera possible d'enrichir la collection, de quelques aventures burlesques que, parmi tant d'autres, les terriens attribuent généreusement à nos béotiens ardennais.

1. Li papi po cure li djambon.

C'estéve on cûp one fiesse à Rosire, et ma fwè, i v'lint si régaler

On èvôye à Bastègne treus ou qwatte compéres, les pus malin, po-z-aller atch'ter on bon djambon, un vrai djambon d'Bastègne.

I n'divint nin rouvié di d'mander quimint qu'i falléve li cure po esse bon.

I fiint martchi avou li P'tit-Mononque ou one aute, dji n'sés pus, et i li d'mandet :

— Quimint fât-i l'cure ?

L'homme explique di s'mîx, puis elzi dit :

— Dji m'va vos l'sicrire po qu'vos n'el rouvîèche nin.

E ilzi scrit so l'papî.

C'était une fois une fête à Rosières et, ma foi, ils voulaient se régaler.

On envoie à Bastogne trois ou quatre compères, les plus malins, pour aller acheter un jambon, un vrai jambon de Bastogne.

Ils ne devaient pas oublier de demander comment il fallait le cuire pour être bon.

Ils « font marché » avec le Petit Mon oncle, ou un autre, je ne sais plus, et ils lui demandent :

— Comment faut-il le cuire ?

L'homme explique de son mieux puis, il leur dit :

— Je vais vous l'écrire ponr que vous ne l'oubliiez pas.

Et il le leur écrit sur le papier.

Bin firs, is rivnet vite à Rosire emmi l'après nônes.

A l'net i d'vîve cure li djambon et fet li rechinquette.

Les compéres si rasson-net è cabaret. On appwette li djambon et on l'met so l'aisse dè feu.

Et v'la li pus malin, ci qu'avéve li papi et qui saveut lire, qui dit :

— Dji m'va espliquer quimint qui l'fât cure. Choutez bin...

Timps qu'i léhéve, qu' spellihéve les mots et qui les autes houtint avou betche à lâge, on gros tchin happe li djambon et vole evôye avou.

On crie : « Aïe ! li tchin qu'a happé l'jambon ! »

— Ci n'è rin, mes amis, dit l'malin, leyiz-le cori : i n'freut djà rin avou, i n'a nin l'papi.

Bien fiers, ils reviennent vite à Rosière pendant l'après-nones.

A la nuit (au soir) ils devaient cuire le jambon et faire la ripaille.

Les compéres se rassemblent dans le cabaret. On apporte le jambon et on le met sur (devant) l'âtre du feu.

Et voilà le plus malin, celui qui avait le papier et qui savait lire, qui dit :

— Je vais expliquer comment il faut le cuire. Ecoutez bien...

Pendant qu'il lisait, qu'il épelait les mots et que les autres écoutaient avec bec au large (ouvert), un gros chien saisit le jambon et s'en va avec.

On crie : « Aïe ! le chien a volé le jambon ! »

— Ce n'est rien, mes amis, dit le malin, laissez-le courir : il ne ferait *déja* rien avec, il n'a pas le papier.[1]

2. *C'asto ça !*

On djou Pire di Rosire prind si grand baston et n'èva su Bastègne.

Li vèye estéve co fortifiée et i falléve passer po l'pwette.

I n'alléve tot s'dandinant avou l'baston à trevier dè dos et d'vins les deux coudes di ses bresses.

Il arrive à l'pwètte et i n'pleut nin intrer, li baston esteuve trop long et il esteuve rat'nou.

I saye on côp, deux côp : rin ! i n'pleuve nin mousser.

— Tins, di-st-i, c'est vrai : dji n'a nin pris de l'bènite awe à matin avant d'parti.

I r'toune dreut et i r'vint à Rosire, va à bèniti et n'èva so Bastègne.

Mains il esteut nahi ; i roteut avou l'baston è s'main po s'aider.

Il rarive à l'pwette de l'veye et i mousse

Un jour Pierre de Rosières prend son grand bâton et s'en va vers Bastogne.

La ville était encore fortifiée et il fallait passer par la porte.

Il s'en allait en se dandinant avec le bâton à travers le dos et dans les deux coudes de ses bras.

Il arrive à la porte et il ne *pouvait* pas entrer, le bâton était trop long, et il était retenu.

Il *essaie* un coup, deux coups et rien ! il ne pouvait pas s'introduire.

— Tiens, dit-il, c'est vrai : je n'ai pas pris de l'eau bénite avant de partir.

Il retourne *droit* et il revient à Rosières, va au bénitier et s'en retourne.

Mais il était fatigué ; il marchait avec le bâton dans la main pour s'aider.

Il arrive à la porte de la ville et il

(1) A Liége, l'expression très connue : *avu l'papi qu'on l'accomôde*, s'emploie également dans le sens de « connaître le procédé, la manière de s'en servir » et de « être suffisamment adroit » pour réussir telle combinaison, pour réduire telle difficulté, etc. O. C.

sins esse ratnou.

— Aha ! di-st-i, ç'asto çà, hein !

s'introduit sans être retenu.

— Aha ! dit-il, c'était cela !

3. *Kimint qu'is avint blanqui leu-ʒ-èglise.*

L'èglise estéve bin manette à Rosire et i falleut li r'blanqui.

Li mayeur dit :

— Nos n'avans nin dè l'tchâ. I gn'a bin long o Condroʒ. I fait tchaud, c'est des grands frais. Et i fât portant riblanqui l'èglise.

Vrai, di-sti, dji pinse qui dj'a trové on mwèyin d'nos è tirer avou honneur.

« Chouteʒ bin.

« Dj'avans tortos des vatches, do lessai et do l'crême don ? Et bin, dj'appwètrans tortos on platai d'crême, et dji blanquirans l'èglise avou.

« Elle sèret si belle ! »

Comme fout dit, fout fait, ma fwè.

Et vola totes les commères qu'appwèrtint on platai d'crême, et les ovris qui s'mettint à blanqui.

Mains, i fiʒéve si tchaud, et i gn'aveut tant des moches !..

— Ah ! mes amis, di l'mayeur, dji n'avins nin pinsé aʒès moches. I nos les fat touwer. »

Et vola tos les païsans avâ l'èglise avou les fusiques po touwer les moches !

Onque di ʒelles veyant qu'il avéve one moche so li stoumac, fait signe do deugt à s'camarade.

Tot li mostrant l'moche :

— Là ! là ! di-st-i.

L'aute ni manque nin, et i tire so l'homme.

— Maladret, dit l'wèsin : ti n'a nin touwé l'moche !

L'église était bien malpropre à Rosières, et il fallait la reblanchir.

Le mayeur (bourgmestre) dit :

— Nous n'avons pas de chaux. Il y en a bien loin dans le Condroz. Il fait chaud, ce sont de grands frais. Et il faut pourtant reblanchir l'église.

« Vrai, dit-il, je pense que j'ai trouvé le moyen de nous en tirer avec honneur.

« Ecoutez bien.

« Nous avons tous des vaches, du lait et de la crême, n'est-ce pas ?... Et bien nous apporterons tous un plateau de crême et nous blanchirons l'église.

« Elle sera si belle ! vous verrez ! »

Comme fut dit, fut fait, ma foi.

Et voilà toutes les commères qui apportent un plateau de crême, et les ouvriers qui se mettent à blanchir.

Mais il fesait si chaud, et il y avait tant de mouches !...

— Ah ! mes amis, dit le mayeur, nous n'avions pas pensé aux mouches. Il nous les faut tuer. »

Et voilà tous les paysans parmi l'église avec des fusils pour tuer les mouches.

Un d'eux voyant une mouche sur sa poitrine, fait signe du doigt à son camarade.

En lui montrant la mouche :

— Là ! là ! dit-il.

L'autre n'hésite pas, et il tire sur l'homme.

— Maladroit, dit le voisin, tu n'as pas tué la mouche !

E. Ma.....



UN VIEUX RITE MÉDICAL.



Sous ce titre[1] l'éminent directeur de « *Mélusine* » étudie les usages et superstitions qui se rattachent entre eux par cette même idée, qu'on peut se guérir d'une maladie en passant par une ouverture ou en mettant à profit une cavité.

Deux faits que cite Hock[2] serviront à nous mettre au point. A Olne près Nessonvaux (Verviers) on porte à St Hadelin les enfants mal développés et on les place dans une sorte de coffre, *ine mai*, dit le peuple, pour leur rendre des forces. D'autre part, à Stockroye-lez-Hasselt, le malade qui va implorer St Amand pour la guérison des rhumatismes doit passer, en se traînant sur les mains et les genoux, dans un cercle de fer qui est scellé à la muraille de l'église.

A la première page de l'opuscule on trouve un autre document qui intéressera particulièrement les lecteurs wallons. C'est une superstition du Luxembourg belge, recueillie par le Dr Coremans pour son *Calendrier de l'ancienne Belgique*. Un enfant, dit-il, qui n'apprend pas à marcher, doit ramper en silence, le vendredi, sous une ronce enracinée par les deux bouts. La même pratique se retrouve dans plusieurs provinces de France, notamment en Périgord où elle sert à se guérir des furoncles; elle est également connue en Allemagne et en Angleterre. Livingstone rapporte qu'à l'Est du lac Nyassa, les nègres malades vont ramper sous une sorte de liane qui tient à la terre par les deux bouts. Au Kamtschatka, à une certaine époque de l'année, le chef de famille procède à la « purification des fautes » ; pour cela, il prend une branche de bouleau et, après l'avoir courbée en cercle, fait passer deux fois dans ce cercle sa femme et ses enfants. Dans certains villages de France, on bride les vaches d'une ronce, et l'on se contente même parfois de placer la ronce en forme de demi-cercle au-dessus de la porte de l'étable. De cette façon les vaches passent sous la ronce en rentrant à l'étable : cet exemple, remarque M. Gaidoz, montre d'une façon frappante par quelle suite d'idées un objet qui a été l'instrument d'un rite devient une amulette.

Les arbres bifurqués ou soudés sont employés dans le même but que la ronce doublement enracinée. Parfois, notamment en Provence, on va jusqu'à fendre artificiellement des troncs pour y faire passer les malades. Ailleurs, on faisait un trou dans la terre ou dans une maçonnerie,

1. *Un vieux rite médical*, par Henri Gaidoz. Broch. in 8o écu de 84 p. tirée à 150 exempl. avec 2 grav. — Eug. Rolland, éditeur, 2, rue des Chantiers, Paris, 1892. Prix : 4 francs.

2. Auguste Hock, *Croyances et remèdes populaires au pays de Liége*. 3e édition. Liége, Vaillant-Carmanne, édit. 1888 p. 571 et p. 30.

ou bien (en Danemark) on détachait une bande circulaire de gazon: le malade qui y passait était censé devoir être guéri.

Les monuments mégalithiques qui présentent assez souvent des fentes ou des trous sont utilisés dans le même but, soit que l'on passe tout le corps au travers de la fente, soit qu'on introduise simplement dans le trou la partie malade. Le passage d'un bateau par les drisses, des malades entre des colonnes ou par les rais des roues, sous le ventre d'un âne, etc.; le passage d'un enfant dans la chemise de son père, d'une jeune fille entre les deux parties démontées de la ridelle d'une charrette, etc. etc. sont des faits que M. G. rattache facilement aux précédents.

Parfois, le rite a reçu de la part du peuple une apparence de sanctification, comme dans le cas du passage sous un retable, sous la châsse d'un saint ou par l'ouverture d'un cénotaphe; comme aussi la coutume condamnée par le curé J. B. Thiers dans son célèbre *Traité des superstitions*, coutume qui consiste à passer entre la croix et la bannière d'une procession, pour se préserver d'une certaine fièvre. Dans les pays scandinaves où règne la religion protestante, des cas analogues se sont conservés presque dans les temples. M. Nyrop en citait quelques-uns au Danemark, repris par M. G. Ainsi, les femmes font passer les enfants à travers les chaises du temple, sous un cercueil où se trouve un mort, etc. Nous rappellerons tout-à-l'heure une coutume des mosquées qui prouve que toutes les religions ont vu des détails semblables s'accoler à des rites institués par elles. De telles combinaisons d'origine populaire, les prêtres chercheraient vainement à les empêcher tant que règnent encore concuremment dans l'esprit des masses la paresse d'examen et l'occulte influence du fétichisme absolu d'autrefois. L'action des prêtres, en ces questions, comme l'influence de tout éducateur, ne peut porter qu'à la longue des siècles tous ses effets définitifs. L'autorité d'une élite intellectuelle et l'excellence de tous les raisonnements n'auront jamais qu'une influence très restreinte et l'évolution mentale de l'humanité fera seule bénéficier le plus grand nombre, des efforts actuels.

Un premier progrès, déja notable dans le devenir du rite superstitieux dont il s'agit, se trouve réalisé si l'homme du peuple croit que la guérison ou la préservation à laquelle il aspire est obtenue par l'inflence de l'objet sacré auquel il touche: mur d'église, cénotaphe, retable, châsse d'un saint, relique, etc. Au moment où le fait de passer par un trou pour se guérir, fait inadmissible tel quel, est ainsi sanctifié par l'objet, on peut prévoir le moment où le peuple en comprendra spontanément l'absurdité et conservera, comme seule utile et légitime, une prière ou une invocation. Ce résultat final, que les prêtres ont l'intelligence d'attendre patiemment, est seulement l'affaire du temps et du progrès intellectuel général.

* *
*

J'ai déjà signalé plusieurs superstitions relevées par M. G. et existant également en pays wallon. Je n'insisterai pas sur la coutume signalée par Coremans, touchant laquelle je n'ai aucun renseignement confirma-

tif. Il est d'autres exemples. L'usage de passer entre les rais d'une roue est connu, paraît-il, à Moha (Huy) : on croit qu'un enfant qui use de ce procédé sera préservé de l'effet des sortilèges sa vie durant ; l'opération doit se faire le jour où l'enfant va entrer dans l'âge de raison, c'est-à-dire le jour où il atteint la septième année.

M. G. parle, v. p. 59 et suiv., de rites semblables pratiqués dans l'Inde ancienne et dans différents pays d'Europe.

On voit p. 58 que l'usage de passer entre deux piliers rapprochés l'un de l'autre est assez communément pratiqué dans les mosquées, soit pour se guérir d'une maladie, soit pour se préserver des maléfices, soit encore (à Kairouan, Tunisie) pour savoir si l'on est pur et si l'on est certain d'aller en paradis. Une idée analogue à celle-ci se retrouve dans un usage singulier qui se pratiquait à Nivelles (Brabant). Dans une chapelle de la célèbre collégiale de Ste Gertrude, en cette ville, existe de temps immémorial un pilier monolithe de 1m.30 de hauteur et de 0.24 de diamètre environ, sans utilité spéciale dans la bâtisse ; il est appuyé sur une base reliée au mur et distancée du sol par deux marches. Le peuple prétend que toute personne qui n'est pas en état de grâce ne peut passer entre le mur et le pilier ; l'espacement est d'environ 30 centimètres.

L'expérience a dû être tentée un grand nombre de fois, car on constate une profonde excavation sur la dernière des deux marches conduisant au monolithe. C'est en effet sur cette marche que l'on appuie fortement le pied pour s'aider à passer. Ajoutons que le monolithe autrefois rugueux est aujourd'hui poli comme le marbre !...

J'ai moi-même accompli cette poussée sur la pierre, et le passage contre le pilier ; et je n'ai pu me défendre, je le confesse, d'une certaine petite émotion. Non point que j'eusse le moindre doute sur l'issue de l'expérience : on me permettra d'affirmer ma parfaite quiétude à ce sujet. Mais je songeais, avec la complaisance du folkloriste que je suis, à ces milliers d'êtres simples que des opérations de ce genre plongeaient dans la plus cruelle incertitude, à ceux que saisissait à ce moment critique, le frisson des terreurs invincibles, à ceux dont tout l'être était à la merci de cette imposante et mystérieuse influence de la Tradition. Et le sourire bonhomme de notre guide me semblait une profanation de cette foi aveugle et irrésistible qui régissait au modeste foyer de nos pères, toutes les consolations et tous les sourires, toutes les peines et toutes les douleurs. Après tout, nos frissons et nos rires ne sont pas d'une autre essence que les leurs, nous procédons, corps et âme, de ces ancêtres, plus que nous ne saurions dire, et si la forme extérieure des causes semble changée, nous rions des mêmes espèces de choses et nous frissonnons devant le même au-delà éternel et mystérieux.

* * *

L'opuscule de M. G. se termine par l'examen des théories qui ont été émises pour expliquer les intéressantes survivances dont il nous offre la première recollection complète.

Il semble assuré que les usages en question ont été considérés d'abord comme des moyens curatifs; un grand nombre d'entre-eux sont devenus des préservatifs. Reprenant l'idée de J. Grimm, il trouve l'explication générale dans la théorie si féconde de la transplantation des maladies — on pourrait ajouter : et des péchés, mais l'homme primitif ne fait guère de différence entre les maladies de l'âme et celles du corps. « C'est la théorie, dit-il, qui se retrouve au fond de rites innombrables de la médecine populaire, rites par lesquels on croit transplanter à une pierre ou à une plante ou à un animal la maladie dont on souffre. » Peut-être, ajoute-t-il, à l'idée de la transplantation du mal dans l'objet où l'on passe, souvent avec difficulté, s'est-il joint encore une autre idée: celle qu'on se débarrasse d'un mal par le frottement.

Sans croire d'une manière absolue, pas plus que ne le fait M. G. que ceci ait été suggéré par « le spectacle des reptiles qui se débarrassent de leur peau usée en se frottant à une pierre ou à un arbre et qui semblent rajeunis après avoir fait peau neuve » — je pense que l'excellence du frottement a pu être évidente d'abord pour certaines affections cutanées, puis pour d'autres ensuite, comme elle l'est pour les impuretés, taches et salissures de la peau. Bien des maux passent pour être des sortilèges ou des esprits qui « se jettent *sur* vous », qui « vous tombent *dessus* » ; quand l'on se voit atteint d'une maladie on dit : «je l'avais bien prévu, je sentais bien que j'avais quelque chose sur le dos » ; et l'expression « ramoner ses boyaux » (prendre médecine) est du même esprit que « se frotter la peau pour se défaire des furoncles». D'ailleurs le massage et les attouchements frictiformes, qui jouent un si grand rôle dans la thaumaturgie médicale sont des faits probablement aussi primitifs l'un que l'autre. Quoiqu'il en soit, les rites que signale M. G. ont tous pu être primitivement employés comme moyens curatifs.

Inutile de dire en terminant que cet ouvrage, comme tous les travaux de M. G. se lit avec un véritable plaisir. L'auteur expose et classe *con amore* un nombre considérable de faits ; on connaît assez ses richesses bibliographiques et la précision de ses citations; on sait aussi avec quel ingénieux esprit critique il étaie chemin faisant des conclusions sur la nature des faits, sur la valeur et la corrélation des moindres détails. On sait enfin avec quelle magistrale impersonnalité M. G. sait conduire ses enquêtes. Après un exposé fait par M. G. le lecteur est prêt à apprécier les réfutations et conclusions, frappées au coin de cette logique imperturbable qui est le bon sens des savants.

Les trop rares livres de M. G. quand bien même leurs conclusions dernières seraient contestables, n'en restent pas moins des modèles d'exposition. Et c'est de cette méthode que procède l'influence aussi bienfaisante qu'étendue de M. G. sur les sciences dérivées de l'étude du folklore.

O. C.



REVUES DE FOLKLORE

MÉLUSINE, *recueil de mythologie, littérature populaire, traditions et usages*, fondé par H. GAIDOZ et E. ROLLAND (1877-1887), et dirigé par Henri GAIDOZ. — Tome VII (1894-95). Livraisons bimestrielles in-4° de 16 p., dont 4 de garde. Un an: 12 fr. 50; un n° 1 fr. 25.— Bureaux: 2, rue des Chantiers, Paris.

REVUE DES TRADITIONS POPULAIRES, organe de la *Société*, dirigé par Paul SÉBILLOT. — 10e année; livraisons mensuelles 8° de 48 à 64 pages avec musique et dessins. — Un an: Belgique 17 fr.; pour les membres: 15 fr.; un n° 1 fr 25. — Bureaux: 80, boulevard St-Marcel, Paris.

THE JOURNAL OF AMERICAN FOLK-LORE, organe de la *Society*. Directeur: William Wells NEWELL.— 8e année; fascicules trim. gd 8° de 80 p.— Un an: 4 sh.; pour les membres: 3 sh. — Bureaux: Cambridge, Mass., Etats-Unis.

VOLKSKUNDE, *tijdschrift voor nederlandsche folklore*, dirigé par Pol DE MONT et A. DE COCK. — 7e année. Liv. mens. pet. 8° de 16 p. Un an: 3 fr. Hoste, éd., Veldstraat, 46, à Gand.

ONS VOLKSLEVEN, *tijdschrift voor Taal, Volks-en Oudheidkunde*, dirigé par JOZEF CORNELISSEN et J.-B. VERVLIET. — 7e année; livraisons mensuelles pet. in-8° de 20 p. — Un an: 2 fr. 50. — L. Braeckmans, éditeur, à Brecht.

ZEITSCHRIFT DES VEREINS FÜR VOLKSKUNDE, dirigé par Karl WEINHOLD. 4e année; fascicules trimestriels grand 8° de plus de 100 pages avec planches et grav. — Un an: mk. 12. — Direction, Hohenzollernstr. 10, Berlin.

DANIA, *tidsskrift for folkemal og folkeminder*, dirigée par Otto JESPERSEN et Krist. NYROP. — 3e année; livraisons trimestrielles in-12 de 100 p. environ. Par an: 3 Kr.— Bureaux: Amalieveg, 4, Copenhague.

SEZATOAREA, *revista pentru litteratura si traditiuni populare*, dirigée par Arthur GOROVEI. — 3e année: livr. mensuelles de 24 p. in-8°. Par an: 9 lei. — Bureaux à Folticeni (Roumanie).

RIVISTA DELLE TRADIZIONI POPOLARI ITALIANE, organe de la *Società Nazionale*. 2e année; livr. mens. de 80 p. Un an; 20 fr.; pour les membres: 12 fr. Un n° fr. 1,50.— Direction: A. DE GUBERNATIS, via San Martino al Macao, 11, Rome.

JOURNAUX WALLONS

Li Marmite, *gazette wallonne* paraissant le dimanche. 13e année. Bruxelles, 31, rue de la Violette. Un an, 3 fr. Six mois, 1 fr.75. Un n° 5 centimes.

Li Spirou, *gazette des tiesses di hoïe vèyant l'joû tos les dimègnes*. Rédacteur en chef: Alph. TILKIN, 7, rue Lambert-le-Bègue, Liége. 8e année. Un an, 4 fr. 50. Six mois, 2 fr.50. Un n°: 10 centimes.

Li Clabot. *hiltant totes les samaines*. Rédacteur en chef: Théophile BOVY. Liége, 201, rue de Hesbaye; 3e année. Un an, 3 fr. Six mois, 1 fr.75. Un n° 5 centimes.

Li Trinchet, *journâl anti-wastate*, *critique et littéraire*, bimensuel. Bureaux, 33, rue de Fexhe, Liége. 2e année. 6 mois. 1 fr.25. Un n° 10 centimes.

Le Farceur, *gazette in patois* (dialecte borain) *s'amoustrant tous les huit' djous*. 2e année. Editeur: Léon DELATTRE, 28. rue du Dragon, à Wasmes. Un an, 3 fr. Un n° 5 centimes.

Li Mestré, *gazette di tos les Wallons*, hebdom. illust. Directeur: Franç. RENKIN. 1re année. Bureaux, 51, rue Pont-d'Ile. Liége. Un an 3 fr. Un n° 5 centimes.

L'Ropieur, *in route tous les quinze jous*. Bureaux: 38, Grand'place, Mons (Hainaut) Un an: 1 fr.50. Un n° 5 centimes.

WALLONIA

RECUEIL MENSUEL DE FOLKLORE.

fondé en décembre 1892 par

O. Colson, Jos. Defrecheux & G. Willame.

Paraît le 13 de chaque mois par livraisons de 16 pages au moins, ornées de dessins inédits. Publie des études, relations, et documents concernant la littérature orale, les croyances et usages, et l'ethnographie traditionnelle des provinces wallonnes; notamment des fac-simile d'images et dessins d'objets populaires, des chansons avec les airs notés, et des textes originaux de tous les dialectes wallons avec traduction française. Chaque document porte la signature de la personne qui l'a communiqué.

Pour ce qui concerne les abonnements, spécimens, changements d'adresse, etc. S'adresser de préférence à M. Jos. Defrecheux, Administrateur de la Revue, 88, rue Bonne-Nouvelle, à Liége.

Pour ce qui concerne la rédaction : envois d'articles et de documents détachés, rectifications, etc. S'adresser de préférence à M. O. Colson, Directeur de la Revue, 184, rue de Campine, à Liége.

Abonnement annuel : Belgique, 3 francs. — Etranger, 4 francs.

Les nouveaux abonnés reçoivent les nos parus de l'année courante.

Un numéro, 30 centimes.

OUVRAGES REÇUS.

Louisette, comédie en 2 actes. — *N'est pas sceptique qui veut*, com. en 2 a. — par le Cte Maxime de Bousies — Brochure 8° carré, Deman éd. 16, rue d'Aremberg, Bruxelles 1895. — Chaque vol. 2 fr. Très jolie édition d'œuvres fines, charmantes et distinguées. — O. C.

Les deux Camerluches, com. vaud. en 1 a. par Auguste Devigne et Arthur Pottier, couronnée au concours de littérature montoise en 1891. — Mons (Hainaut) Princelle, éd. Prix 0.60 cent.

Légendes et curiosités des métiers, par Paul Sébillot. Fascicules gd 8° de 32 pages, chacune relative à un ou plusieurs métiers ou occupations manuelles. — Paris, Flammarion, 1895. Prix du fascicule : 0.50.

Essai de grammaire wallonne, par Julien Delaite. Deux parties 8° : I. *Le verbe wallon*, 83 p. prix 2 fr. II. *Articles, substantifs, adjectifs, pronoms et particules*, 92 p. prix fr. 2-50. — Liége, Vaillant-Carmanne, 1892-95.

L'éducation intégrale. Bulletin bimensuel. Directeur : Paul Robin. Collaborateurs: Francisque Sarcey, Paschal Grousset, Jaurès, Ch. Delon, Hector Denis, D. Letourneau, etc. — Pet. in-8° de 16 pages. Paraît depuis le 1er février 1895. Abonnement fr. 3-50. Bureaux : 288, rue des Pyrénées, Paris.

Revue littéraire indépendante. In-4° de 16 p. à 2 col. paraît sans périodicité fixe depuis le 1er avril. Abonnement : 52 nos fr. 24 ; 26 nos fr. 13. — Genève, rue de Carouge et Bruxelles, 50, rue Juste-Lipse.

Louisiana Folk-tales collected and edited by Alcée Fortier. Tome II des *Memoirs of the American Folk-lore Society*. — New-York, Houghton, Mifflin and Co 1895. in-8°.

Kilns, Mills, Millers, Meal and *Bread* by Rev. Walter Gregor. — London, Nutt, 1894.

Des presses de Jos. Wathelet, rue de Bruxelles, 59, Liége.

WALLONIA

3e ANNÉE 13 Juillet 1895 N° 7.

SOMMAIRE



LIÉGE

Administration : 88, rue Bonne-Nouvelle
Rédaction : 184, rue de Campine.

La Revue paraît le 13 de chaque mois
Un an, 3 francs. Un N°, 30 centimes.

Le coq rouge.

Sous ce titre — qui est du folklore — vient de paraître à Bruxelles un nouveau et remarquable périodique.

Il se propose de réunir en ses feuillets, dans un but d'art pur et hautement désintéressé, les pages éparses des principaux littérateurs belges.

A son début, *le Coq Rouge* réunit déja les premiers entre les fervents les plus connus des lettres belges d'expression française, tels : Louis DELATTRE, Eugène DEMOLDER, Georges EECKHOUT, Hubert KRAINS, Maurice MAETERLINCK, Françis NAUTET, Emile VERHAEREN, et nul doute qu'il n'atteigne le but élevé que se proposent les fondateurs.

Le COQ ROUGE, *revue de lettres belges d'expression française*, paraîtra chaque mois. L'édition ordinaire coûte 8 fr. l'an Belgique, et 10 fr. Etranger. L'édition sur papier de Hollande Van Gelder se paie 20 fr. Etranger 23 francs.

Administration : 42, rue du Commerce, Bruxelles.

On demande à acheter du journal *l'Aclot* de Nivelles, le numéro 9, *Première année* (1888-89), exemplaire en bon état.

Adresser les propositions à M. O. Colson, 184, rue de Campine, à Liége.

1893 Nos livraisons de la première année forment un joli volume broché de 224 pages, publié avec le concours de plus de 25 collaborateurs. Il contient 40 airs notés et la première série des dessins de M. Aug. Donnay. Prix : 5 francs.

1894. Les fascicules de la deuxième année forment une élégante brochure de la même importance, qui contient de nombreux airs notés et des dessins nouveaux, planches et fac-simile. Prix: 3 francs.



LES MARIONNETTES

UNE REPRÉSENTATION POPULAIRE DE TRISTAN ET ISEULT, A LIÉGE

Le 10 décembre 1890, une douzaine d'amis, — la plupart collaborateurs de cette originale et regrettée petite *Wallonie* qui a si vaillamment fait rayonner à Liége, sept années durant, le versicolore drapeau de l'art, et à laquelle le départ d'Albert Mockel pour Paris a mis brusquement fin, — avaient pris rendez-vous dans un hôtel du centre de la ville, pour « aller aux marionnettes » dans le vieux quartier d'Outre-Meuse.

Comme il faisait un froid de loup et un temps dit de chien, six de ces amis seulement, dont le soussigné, arrivèrent à l'heure indiquée. Les absents eurent tort, car jamais fervent de ces représentations naïves ne rêva soirée plus joyeuse que celle à laquelle nous eûmes la chance d'assister. Les artistes ne vont pas faire moisson de gaîté tous les jours dans nos minuscules théâtres populaires. Certains « directeurs » ont réalisé, ces dernières années, en matière de décors et de diction, des progrès qui enlèvent malheureusement à leurs représentations tout ce qui en fait la saveur : une confusion des langues qui explique clairement le miracle de la tour de Babel et celui de la descente du Saint-Esprit sur les apôtres ; et quels ineffables anachronismes ! N'avons-nous pas entendu, à une représentation de la nativité de Jésus, un berger proposer qu'on télégraphiât l'heureuse nouvelle à Hérode ?

Vers neuf heures, nous entrions dans un exigu cabaret de la rue Petite-Bêche. Au fond, à côté du comptoir, une porte s'ouvre dans la salle du spectacle. Cette salle peut avoir sept à huit mètres carrés. Il n'y a, comme on pense bien, ni fauteuils d'orchestre, ni stalles, ni loges, ni baignoires. Toutes les places sont uniformes ; on s'assied sur de longues planches qui font l'office de bancs : quelque chose comme un parquet primitif. Une trentaine d'enfants et d'adolescents, deux femmes et quatre hommes sont tassés là, bruyants et avides. Les grandes personnes nous saluent, se serrent davantage pour nous faire place.

Le prix est fixé à deux centimes pour chaque pièce. On en représente souvent deux et même davantage par soirée. Il arrive aussi qu'on ne joue qu'une pièce très longue, si longue même qu'on ne peut parfois l'achever, et qu'on en remet la fin au lendemain : dans ce cas, le prix des places est de cinq centimes pour la soirée entière.

Nous nous souvenons même d'avoir assisté, en 1889, dans la rue Pierreuse, à une représentation gala où l'on avait doublé le prix des places. C'était inabordable pour les petites bourses.

Une pièce terminée, des discussions sans fin éclatent entre les spectateurs. Celui-ci réclame *Les quatre fils Raymond*, celui-là *Ourson z'et Valentin*, d'autres *Sésame ouveurt toi*, *Geniènre de Brabant*, *Non Join (Don Juan)*, etc. Les avis les plus nombreux l'emportent. C'est le triomphe du referendum.

Mais revenons à notre soirée. A peine sommes-nous installés que le rideau se lève.

La scène représente un village qui va du reste servir à tous les usages : palais, chaumière, île déserte, champ de bataille, vaisseau.

Ni affiches ni programmes. Le directeur crie lui-même de la coulisse le titre de la pièce : *Tristan de Léonnois*. On a donc « dramatisé » le célébre et vieux roman *Tristan et Isolde* ou *Yseult*. Comme un vase jadis beau qui a voyagé par monts et par vaux sous les coups de pied des enfants, en quel état il nous arrive! Il a « des bosses et des fosses » plus considérables que les monts et les vaux ! Quelle psychologie ! quelle langue! quelle vérité historique! En fait d'anachronisme, le plus savoureux est bien celui des bons gendarmes qui exercent déjà leur sacerdoce dans ces temps chevaleresques et légendaires.

Il est à peine inutile d'ajouter que les spectateurs ordinaires de ces curieuses représentations ne soupçonnent pas plus les anachronismes que ne s'en occupaient les peintres gothiques ou même ceux de la Renaissance. C'est qu'au fond l'archéologie est chose secondaire ; et, aux yeux du peuple, le drame est non-seulement l'essentiel, mais il est tout.

Dans *Tristan*, comme dans tous les drames populaires, on voit apparaître Tchantchet, l'indispensable Tchantchet, le manant liégeois, qui joue ici le rôle d'ambassadeur et qui conserve devant le roi de Cornouailles, comme devant ceux de Bretagne et d'ailleurs, non-seulement son crâne et délicieux patois mais aussi et surtout son franc et gras parler, — sans compter une familiarité consternante. Il coupe l'action

d'épisodes locaux, d'une trivialité ingénue, parfois inconsciemment grossière, mais souvent charmante d'observation et de pittoresque.

Toute la race populaire est sommairement personnifiée dans ce type fruste et cocasse à la fois plein de bonhomie et d'audace, tour à tour plaisant et sérieux.

Une petite scène ou plutôt une sorte d'intermède nous a véritablement ému, où il met son mobilier en pièces et bouscule sa femme; revenu à de meilleurs sentiments grâce à l'intervention d'un agent de police et d'un pompier (nous sommes au douzième siècle) il manifeste un repentir sincère après le départ de ces deux représentants de l'autorité, dit à sa femme qui lui a déjà pardonné sa brutalité:

« *Dji pied' li tiess', veuss' dispôïe qui nos avans pierdou noss' djône !* »

A quoi la femme répond :

« *Oh ! vins, nos irans fer treus tours so l'lé...* »

Venons maintenant au drame ou, si l'on veut, au roman. Il appartient au cycle de la Table Ronde. Son hypothétique « rédacteur » est le trouvère Luc de Gast (1170). Tristan et Iseult conçoivent l'un pour l'autre un amour invincible ; mais Iseult est promise au roi Marc de Cornouailles, à qui Tristan lui-même est chargé de la conduire. Le roi Marc, charmé de la bonne mine du jeune chevalier Tristan, le retient à sa cour et l'on devine le reste. Les deux amants s'adorent longtemps à l'insu du vieillard et malgré toutes les embûches que leur dressent des courtisans jaloux. Quand ils sont morts, une plante merveilleuse sort du tombeau de Tristan, grimpe le long des murs du monastère et redescend sur le tombeau d'Iseult. Vainement le roi Marc en fait arracher les racines, elle renaît sans cesse avec l'aurore et refleurit sur les pierres sépulcrales des deux amants, que la mort elle-même ne peut séparer. — On sait que Richard Wagner a repris ce sujet admirable, qui, modifié, est devenu un de ses plus merveilleux opéras (1859).

Voici maintenant la version de la rue Petite-Bêche, telle que nous l'avons scrupuleusement notée séance tenante, au fur et à mesure qu'elle se déroulait sous nos yeux

Le chevalier Tristan, jeté sur une côte inconnue en compagnie d'un ami se plaint de la blessure mortelle qu'il a reçue dans un combat « hors duquel il a mis son ennemi. » Il faut donc qu'il se résigne à mourir ! Mélancoliquement, il s'appuie contre une maison, sa tête dépassant les fenêtres du premier étage. Un oiseau se met soudain à chanter. Tristan, dont l'émotion redouble, lui répond de toute son âme, sur un air de Donizetti :

Chantez, chantez, rossignole sauvage,
Perché-z-au fond de ces feuilles en fleurs ;
En voulant faire un trop fameux carnage
J'ai mérité de renverser des pleurs !

Mais la belle Isolde, Isolde la blonde, paraît. Isolde est la fille du roi. C'est une enchanteresse qui sait l'art de guérir toutes les blessures, sauf pourtant les blessures faites aux cœurs, car elle-même ne doit jamais guérir de celle qu'elle « contracte instantanément » à la vue du chevalier Tristan.

Tristan aussi est atteint du « mal d'amour » à la vue de la belle Isolde ; mais ce ne sont pas les blessures qu'il vient de « contracter » qu'il demande à l'enchanteresse de guérir, ce ce sont celles qu'il a reçues dans le combat « hors duquel il a mis son ennemi »



Il s'écrie donc :

« A ta beauté je reconnais que tu es la plus belle personne de la terre, la belle Isolde. Toi seule poudrais me prodiguer tes soins et rappeler ma vie ! »

Comme « envoi » du dessin ci-dessus, *Wallonia* a reçu de M. Aug. Donnay le billet suivant — qui a aussi sa valeur documentaire :

« Je t'adresse le vrai portrait de Charlemagne, l'icone de Tchantchet, la tête de Huon de Bordeaux et le visage d'une noble dame. Ils furent dessinés d'après nature : ceci, pour que tes abonnés ne s'imaginent mon art évoluant vers d'inutile barbarie — les humains étant marionnettes, c'est vrai mais de geste plus fier.

« Charlemagne est énorme, or et vert. Huon lui vient à l'épaule, la dame décroît d'une tête encore et Tchantchet diminue à la taille du chevalier.

« Charlemagne a des yeux de verre. Le nez de Tchantchet témoigne de combats singuliers, et la carnation des princesses exclut toute idée d'anémie.

« Leur sang est rouge superbement ; leurs bottes sont noires, et les cheveux et les yeux et les sourcils, et la fierté de leurs moustaches, farouches virgules sous l'ampleur des sourcils uniformément tristes.

« Pourquoi ? Hasard plus que symbole ? Où c'est le jour qui les attriste !

« Car, qu'il ne te soit jamais donné, ô C..., de pénétrer le jour dans les coulisses, dans le Théâtre. Le jour est sans mystère, sans pudeur et sans clémence à leur simplicité. Il faut les soirs miséricordieux et la lumière rouge des lampes, le Verbe audacieux et sonore, les clameurs de la foule enfantine pour animer leurs faces de bois. Le jour, elles sont plus tristes que les âmes dans les limbes, les marionnettes... »

Quand il est guéri :

« Je vous appartiens. Faites-en ce que vous voudrez ! ».

Le roi arrive. Tristan s'agenouille et se nomme. Le roi se félicite de recevoir dans son royaume un hôte pareil, dont la renommée est universelle ; puis sans transition, il annonce à sa fille qu'il va la marier au vieux roi Marc de Cornouailles.

« Mon cœur, répond Isolde, n'est plus à moi : il appartient à un autre possesseur ! »

Tristan, de son côté, déclare qu'il tentera l'impossible pour attirer à lui « votre honorable personne et celle de votre fille. »

Mais le roi, quoique bienveillant, reste inflexible. Tous s'en vont.

***

Paraît Tchantchet. Il conte ses malheurs ou plutôt ses mésaventures. Il a eu maille à partir avec la police. On l'a *appougnî po les tettes* et conduit au « violon » *comme on pourçai po l'oreie* : il est clair *qui l'bon Diu l'prind po 'n' biesse* !

Où est le roi ? Tchantchet est envoyé par le sire de Cornouailles pour demander « si Isolde ne part pas encore en mariage. » Mais où donc est le roi, cet outrecuidant de roi qui se permet de faire poser Tchantchet ? Tchantchet s'écrie, dépité : « *Quand l'diale n'èpwette nin l'diale* ! » Enfin le roi reparaît et Tchantchet lui fait part de l'objet de sa mission ; comme le roi se retire sans lui donner la moindre « dringuelle, » Tchantchet, dans un magnifique mouvement d'indignation, lui lance cette malédiction terrible :

« *Dji voreus qui v'z'estihe è l' panse d'ine vache, et qui l'vache crèvahe !* »

Puis il part, tragique.

Réapparition du roi. Un gendarme lui apporte une épée qu'il a trouvée à la pointe d'un minaret. (La scène se passe en Bretagne, un des pays les plus abondamment fournis en minarets qui soient, comme chacun sait). Cette épée doit être, selon l'hypothèse de l'excellent gendarme, celle du frère du roi, récemment tué.

« Oui, s'écrie douloureusement le roi, cette épée est teinte du sang de mon frère. Je le reconnais ! »

Le gendarme, lui, n'avait pas poussé la perspicacité jusqu'à reconnaître le sang, mais il connaît le meurtrier : c'est celui qui est venu se faire « médiciner » par la fille du roi. Elle a guéri le meurtrier de son oncle !

Inutile d'ajouter que le meurtrier se présente à ce moment même.

Le roi l'apostrophe :

« Tu as tuwé mon frère bien-z-aimé! Je dois respecter envers toi les lois de l'hospitalité ; mais hâte-toi, chevalier Tristan, hâte-toi de quitter ce sol qui a respecté ta vie ! »

En vain Tristan invoque qu'il a loyalement tué son adversaire, le roi ne veut rien entendre. Il ne lui accorde que quelques heures pour s'éloigner de la terre de Bretagne. Suit une scène d'adieux entre Isolde et Tristan qui gémit en tenant celle qu'il aime contre son cœur, pendant que toute la salle imite en cadence le bruit des baisers. Le roi, toujours présent, trouve cela très naturel.

« Passe ta main dans mes cheveux en disant que tu m'aimes ! »

* * *

Ici, nouvel intermède avec Tchantchet. Un paysan approche. Tchantchet le regarde de travers, d'un air à la fois agressif et railleur. « *Qui v' név' jer chal, don, vo, vi c... da s'mame? — Dji qwire ine plèce wisse qu'on-ʒ-aïe li potche pleinte sin rin fer.*

— Taisse-tu, biess' des biesses! — Hoûte bin, dji t'va raconter n'histwère. Li curé d'Joupeie tchantéve messe et l'sâcristain bawéve après n'sori qui mostrév si tiesse' à l'bawette. I l'allév' maskâsser quand tot d'on côp l'curé si rtoûne et brait: Dominus vobiscum... Qui n'arèd-gîve, M. l'curé, dèri l'sâcristain, v's aveʒ fait sâver l'sori! — Est-ce là l'histwère? Elle n'est nin fameuse ! Vous aveʒ d'l'esprit, min i toûne âtou d'voss' calotte. Poqwet m'louq'tu ainsi? — Est-ce qu'on tchin n'rilouke nin bin ine èvèque è l'gueuïe tot ch...? » Tchantchet se jette sur l'autre et le chasse à coups de pieds.

* * *

Le drame reprend et se complique soudain. Le roi, de taille gigantesque, le roi de Bretagne, réapparait. (La taille des personnages est proportionnée à leur rang social. Un chevalier est de moins grande taille qu'un roi. Tchantchet est tout petit.) Le roi de Bretagne, grâce à une main amie, la main directoriale, sortie de la coulisse, s'assied dans une petite chaise d'enfant, qui figure le trône. Puis une douzaine de « rois-vassaux » arrivent et s'adossent au fond de la scène, la tête ballante comme s'ils dormaient debout. Chaque fois que l'un d'eux a quelque chose à dire, il se détache, parle en pirouettant, puis retourne prendre sa place en sautillant comme un hochequeue. Le roi des rois — l'Agamemnon breton ! — prend conseil de ces « nobles sires ». Un chevalier accuse le roi de Bretagne d'un abominable forfait. L'accusé lance un démenti à l'accusateur. Un combat singulier est décidé.

Le roi de Bretagne demande qu'on lui cherche un remplaçant, son

âge ne lui permettant plus de tenir une épée. Tristan s'offre et blesse mortellement l'accusateur qui confesse, avant de mourir, qu'il a audacieusement lancé cette « calomnie injuste » pour se venger du père de Isolde la blonde qu'il aime et qui lui a été refusée. Il termine par ces mots :

«Votre clémence ne permettra pas qu'un homme qui est près de mourir soit pendu, Sire! »

Tchantchet emporte le cadavre à qui il va faire *ine sépulture è l'tchiotte* !

— O mon délibérateur! s'écrie le roi de Bretagne qui charge Tristan de conduire Isolde chez le roi de Cornouailles.

Isolde se lamente et dit à sa confidente :

« Mon père veut m'épouser...

— Mais, interrompt la confidente, vous radotez, sans doute, noble princesse!

— Non, Genièvre, il veut m'épouser au vieux roi de Cornouailles. Que faire ?

— Hélas, que faire? répète Tristan qui est présent.

— Le roi peut bien épouser votre personne et vous en jouir, déclare judicieusement la confidente en s'adressant successivement à Isolde et à Tristan.

— Tu as encore raison! Oui, j'épouserai le roi, mais ce sera avec mon bon ami Tristan que je coucherai! »

* * *

La suite se passe sur un vaisseau dont une cabine est supposée se trouver dans la coulisse. La scène, qui reste vide, figure le pont. Tchantchet, Tristan et Genièvre conduisent Isolde en Cornouailles. Une bouteille magique renfermant du « boire amoureux » est débouchée par Tchantchet et donnée aux deux amants qui se rendent tranquillement dans la cabine. Tchantchet et Genièvre vont « risquer un œil » par le trou de la serrure. Nous faisons grâce des réflexions.

— *Pus j'el louq' j'el veux* ! dit Tchantchet.

On aborde enfin. A la vue d'Isolde, le roi de Cornouailles s'écrie:

« J'ai hâte de consommer avec elle l'acte légitime et naturel du mariage! »

Ce bon vieux roi, malgré son âge, n'est pas moins pressé que l'Ingénu de Voltaire.

Mais Isolde s'écrie que le roi va s'apercevoir « qu'elle a perdu ce qu'aucun homme ne peut lui rendre! » Elle ne veut entendre parler que de Tristan. Comment faire ?

Rien de plus simple : la confidente s'offre à remplacer Isolde!

« Je me constituerai avec le roi ; quand il aura vu que je suis vierge et qu'il dormira, vous viendrez alors vous reconstituer à ma place. »

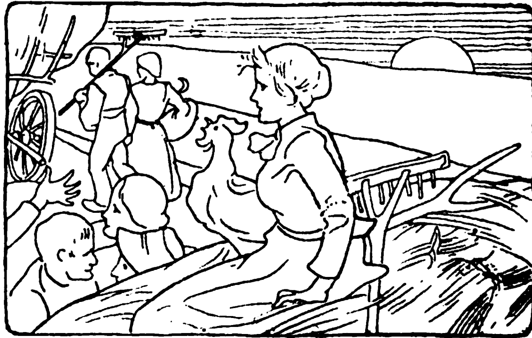
Le lendemain Isolde — dont le caractère s'altère de plus en plus, et qui d'éhontée devient criminelle, — Isolde, mande un gendarme et lui ordonne de tuer la confidente et de lui apporter sa langue.

Et l'excellent soutien de l'ordre de répondre avec une respectueuse impassibilité, en s'inclinant profondément :

« Princesse, vos ordres seront exécutés avec promptitude ! »

La toile tombe et la fin de la représentation est renvoyée au lendemain.

CÉLESTIN DEMBLON.



LES TROIS SOUHAITS INUTILES

CONTE DE JEMAPPES, HAINAUT

Pa n' soirée d' l'hivier passé, i rinte enn vieille grand' mée almon Djoseph Péchette.

Comme i fzot fort fwé, elle dimande pou s'rinscaufer n' miette.

— Pouquè nié, di-st-i Djoseph, ça n' s' erfuse djamins, surtout à les vieillès djins.

Au momint d' widjer elle dit à Djoseph :

— Quand sept heures soun'ra vous pourrez fait twées souhaits iyé i s'accompliront.

Comme sept heures soune el prumier caup, là Djoseph qui s'met à crier :

— Ed' vouros qu' dauci sus l'tape il arrivisse é plat d'saucisses.

Sitôt parlé, sitôt servi ! là l'plat d'mandé qu'arrive.

Oui mais, el fèmme comminche à disputer s'n homme pasqu'il avo d'mandé çoula.

Elle ârot ieu mieux des iards, elle !

Tout d'é caup, Djoseph qu'é tout bleue d'colère crie tout ses pus fort :

— Ed' vouros qu'tu l'eusse au d'bout dé t'nez !

Aussi râte, vlà l'plat d'saucisses qu'in è va au d'bout du nez dè l'feumme...

Çu qu'il a arrivé après, vos d'vez bé l'déviner :

Il ont sté oblidjé d' souhaiter què l'plat rvènisse sur l'tape.

Eyé c'est tout ç' qu'il ont ieu !

Par une soirée de l'hiver passé, entre une vieille grand'mère chez « Joseph Péchette »

Comme il fesait fort froid, elle demande à se réchauffer une miette (un peu)

— Pourquoi pas, dit Joseph, ça ne se refuse jamais, surtout aux vieilles gens.

Au moment de vider (partir) elle dit à Joseph : « Quand sept heures sonneront vous pourrez faire trois souhaits et ils s'accompliront.

Comme le premier coup de sept heures sonne, voilà Joseph qui se met à crier :

— Je voudrais qu'ici sur la table, arrive un plat de saucisses.

Sitôt parlé, sitôt servi ! le plat demandé arrive.

Oui mais, la femme se met à gronder son mari parce qu'il a demandé cela.

Elle aurait préféré de l'argent, elle !

Tout à coup, Joseph qui est tout bleu de colère, crie de toute sa force :

— Je voudrais que tu l'aies au bout du nez !

Aussitôt, le plat de saucisses s'en va au bout du nez de la femme...

Ce qui est arrivé après, vous devez le deviner :

Ils ont été obligés de souhaiter que le plat revienne sur la table.

Et c'est tout ce qu'ils ont eu !

Extrait du journal borain *le Farceur*, nº 28, du 14 juillet 1895.

O. C.





LI DJARDIN DA M'MATANTE BARE

VERSION DE HESBAYE







I.

E djardin da m'matante Bâre
Savez-ve çou qu'i n'y a ?
I n'y a ine âbe
On p'tit âbe d'amôr, dam'zelle
I n'y a ine âbe
On p'tit âbe d'amôr i n'y a.

II.

So l'âbe da m'matante Bâre
Savez-ve çou qu'i n'y a ?
I n'y a des brantches
Et des brantches d'amôr, dam'zelle
I n'y a des brantches
Et des brantches d'amôr i n'y a.

III.

So l'brantche da m'matante Bâre
Savez-ve çou qu'i n'y a ?
I n'y a des foyes... etc.

IV.

So l'foye da m'matante Bâre
Savez-ve çou qu'i n'y a !
I n'y a on nid...

V.

So l'nid da m'matante Bâre
Savez-ve çou qu'i n'y a ?
I n'y a on djône....

VI.

So l'djône da m'matante Bâre
Savez-ve çou qu'i n'y a ?
I n'y a on coûr...

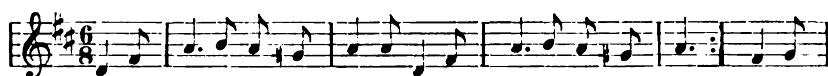
VII.

So l'coûr da m'matante Bâre,
Savez-ve çou qu'i n'y a ?
I n'y a marqué :
« Dj'sos vosse serviteur, dam'zelle !
« Dj'sos vosse serviteur ! » i n'y a !

Chanté en 1889 par Marie MATRIGE, 48 ans, née à Lantin (Fexhe-Slins).

DANS L'JARDIN DE MA TANTE BARBE

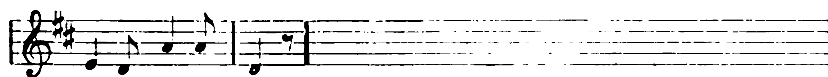
VERSION D'ENTRE-SAMBRE-ET-MEUSE



Dans l'jar-din de ma tante Barbe Vous n'sa-vez ce qu'il y a Il y



a un arbre Un p'tit arbre d'amour Mes-dames, Il y a un arbre Un p'tit



arbre d'amour il y a.

I

Dans l'jardin de ma tante Barbe
Savez-vous ce qu'il y a ?
Il y a un arbre,
Un p'tit arbre d'amour, Mesdames,
Il y a un arbre, etc.

II

Sur cet arbre, savez-vous ce qu'il y a ?
Il y a un nid
Un p'tit nid d'amour Mesdames
Il y a un nid
Un p'tit nid d'amour, il y a.

III

Dans ce nid savez-vous ce qu'il y a ?
Il y a des œufs
Des p'tits œufs d'amour, Mesdames,
Il y a des œufs
Des p'tits œufs d'amour il y a

IV

Dans ces œufs savez-vous ce qu'il y a ?
Il y a des jeunes
Des p'tits jeunes d'amour, Mesdames,
Il y a des jeunes
Des p'tits jeunes d'amour, il y a

V

Dans ces jeunes savez-vous ce qu'il y a ?
Il y a un cœur
Un p'tit cœur d'amour Mesdames
Il y a un cœur
Un p'tit cœur d'amour, il y a.

VI

Sur ce cœur, savez-vous ce qu'il y a ?
Il y est écrit
Ah ! votre serviteur Mesdames,
Il y est écrit,
Ah ! vot' serviteur, je suis !

Recueillie à Stave. (Florennes)

LOUIS LOISEAU.



LA FÊTE PAROISSIALE

II

Le « tchaudia » a Leernes. [1]



NE très curieuse cérémonie qui se célèbre également à Bois-d'Haine à la Saint-Jean, [2] se répète chaque année à Leernes le dimanche après la Saint-Pierre (5 juillet), à l'occasion de la Fête des Demoiselles [3] des Wespes, hameau de la localité.

Les jeunes gens, affublés d'un sarrau bleu et d'un pantalon blanc, coiffés d'un ample chapeau de paille et appelés *traînards*, on ne sait trop pourquoi, se rendent de porte en porte avec de grands *quertains*, paniers de forme ancienne, à deux couvercles. On y entasse les œufs, les *mastelles* et le sucre offerts par les métayers. Dans des chaudrons, on reçoit le lait; dans une bourse, les offrandes volontaires, et l'on insiste au besoin en répétant le couplet de circonstance :

Nous nous recommandons, Madame,
A votre générosité.
Nous ne taxons personne,
Vous donnez ce que vous voulez;
Mais le plus contents que nous sommes
C'est quand on nous donne beaucoup !..

En guise de remerciements, lorsque l'on a reçu, on crie à tue-tête : *Vive St-Pierrot* !

La récolte des offrandes se fait avec le plus grand soin et le plus grand souci de la propreté.

Vers sept heures, lorsque tous les *traînards* sont revenus de leur ronde, on réunit les œufs, le lait, les *mastelles* et le sucre, et l'on procède, dans un local désigné d'avance, à la préparation du *tchaudia*, lequel est vraiment exquis à boire.

(1) Voir dans *Wallonia*, II, p. 220 deux coutumes de la Toussaint à Leernes, petit village près Fontaine-l'Evêque, en Hainaut.

(2) Voir « le Tchaudia à Bois-d'Haine, » *Wallonia*, II, p. 73.

(3) Ce nom est expliqué ci-après, au 10e couplet de la chanson.

On en met une certaine quantité dans de petites cuvelles nommées les *scadias* et le reste dans des terrines semblables à celles où les fermières laissent reposer le lait dans la crèmerie.

Des jeunes filles, revêtues de leurs plus beaux tabliers neufs, s'emparent des récipients et un cortège se forme. Il est composé d'un tambour-major gigantesque, de la Fanfare communale, des jeunes filles portant des *scadias*, enfin d'une longue file de jeunes gens et de jeunes personnes, bras dessus, bras dessous.

Le cortège fait trois fois le tour de la place aux sons de la musique, au milieu de nombreux curieux venus de Fontaine-l'Evêque, de Landelies et des villages voisins.

Les *scadias* sont alors remis aux enfants, qui tirent une cuiller de leur poche et mangent, accroupis, le *tchaudia* avec avidité, tant il est délicieux.

Le cortège du *tchaudia*, avant de déboucher sur la place, est allé chercher processionnellement le *seigneur* du hameau. Ce noble personnage, c'est l'ancien maïeur, qui remet aux manifestants une large offrande, tandis que sa femme leur fait don d'un magnifique bouquet, fixé aussitôt au bout d'une canne et promené majestueusement en tête du cortège.

Sur la place, une grande table est dressée. Elle est entourée de bancs rustiques et couverte de terrines où fume le *tchaudia*. Jeunes gens et jeunes filles y prennent place par couples, et un silence religieux s'établit.

Sur le kiosque, des jeunes hommes s'installent. L'un d'eux chante alors d'une voix ferme et sonore, les couplets du Benedicite traditionnel, et les autres reprennent en chœur. Ces couplets naïfs ont été, dit-on, corrigés et augmentés, il y a quatre-vingts ans, par un vieil aveugle des Wespes. On en conserve religieusement le souvenir.

La chanson se termine par le cri unanime : *Vive Saint Pierrot* ! Puis on entame une *Brabançonne* tonitruante.

Jeunes gens et jeunes filles s'emparent des assiettes et vont offrir aux spectateurs une potion du doux chaudeau.

La jeunesse prend part ensuite au bal obligé qui termine cette bizarre cérémonie.

∴

Chanson du Tchaudia.

I

Voyez cette folle jeunesse,
Qui est ici présentement
Pour célébrer cette fête
Que l'on observe depuis longtemps.

Refrain.

Nous n'en connaissons pas l'origine
Mais de tout temps nous l'avons vu faire
Répétons d'une voix unanime :
Vive, vive notre jeunesse !

II

Ce mets que vous voyez sur la table,
Qui est si joliment bien préparé,
C'est un ancien usage
Qui tous les ans est répété. *Ref.*

III

Ce sont les habitants du village
Qui nous ont donné ceci.
Nous l'avons cherché avec courage,
Comme l'ont fait nos anciens, jadis. *Ref.*

Nos aïeuls et bisaïeuls
Ont fait comme nous, mes amis.
La génération future
Le pourra bien faire aussi. *Ref.*

V

Dans nulle partie du monde
On ne voit un tel repas :
Il est unique en ce monde,
Tout un chacun vous le dira. *Ref.*

VI

Soyons unis, mes frères
La main tenons-nous de nouveau.
La concorde est nécessaire :
Nous mangerons le chaudeau. *Ref.*

VII

Qu'une harmonie brillante
Règne toujours parmi nous,
Accompagnée de la prudence :
C'est, je crois, le meilleur de tout.

Refrain.

Aimons-nous comme des frères
Et soyons remplis de tendresse
Répétons tous de même :
Vive, vive notre jeunesse !

VIII

O ! vieux hameau de Wespes,
De quel éclat tu brilles aujourd'hui !
Tu souris en voyant ta jeunesse
Qui sait si bien se divertir.

Refrain.

Tu vois un grand concours de monde
Qui vient voir ce repas champêtre.
Répétons tous à la ronde :
Vive, vive notre jeunesse !

IX

O grand jour magnanime !
O jour de félicité !
Que ton divertissement est sublime
Partout on voit fleurir la gaîté !

Refrain.

On voit sur tous les visages
S'enflammer la double allégresse.
Répétons d'une voix grave :
Vive, vive notre jeunesse.

X

Voyez toutes ces jeunes filles
A côté de leurs amants
Elles sont bien gentilles
Elles ont toutes le cœur content.

Refrain.

Ce sont elles qui commandent la musique
Elles sont aujourd'hui les maîtresses
Et répétons d'une voix tranquille :
Vive, vive notre jeunesse.

XI

Ici, que la modestie règne,
Sœur de la civilité
De votre ration même,
Vous en ferez part aux étrangers.

Refrain.

Vous leur présenterez la cuiller
Bien appuyée sur l'assiette
Ils répéteront tous de même :
Vive, vive notre jeunesse !

XII

O jour d'éternelle mémoire
Célébré avec délicatesse !
Non, ce n'est pas un mirage :
La chose en est toute naturelle !

Refrain

Le lointain et le voisinage
Qui verront notre fête si belle,
Ils viendront nous rendre hommage
Vive, vive notre jeunesse.

JULES LEMOINE.



III.

A Hymiée, section de Gerpinnes

« Le dernier jour de la ducasse, [c'était, en 1893, le mardi 3 octobre] la cérémonie festivale de la matinée consiste à « faire le tour ».

« La musique accompagnée des jeunes gens passe devant les maisons y cueillant les jeunes filles en âge de danser et de se marier.

« Généralement la jeune fille est choisie et emmenée par le cavalier qui risque fort... de la marier *(sic)* dans l'une ou l'autre des dix années qui suivront. Car, remarque à faire, la jeunesse de ce pays n'est guère pressée d'en finir avec le célibat. Il est de ses membres qui restent « au futur » pendant un léger quart de siècle.., en tout bien tout honnenr. On cherche à s'établir, à posséder un certain avoir, avant de s'embarquer sur la mer orageuse... de la famille, et l'on n'est pas trop partisan d'une kyrielle d'enfants. Ces calculs d'une certaine diplomatie se retrouvent en beaucoup d'endroits agricoles, et il n'y a pas toujours lieu d'en féliciter notre espèce. Quoiqu'il en soit, ce coin du pays cache beaucoup d'économies, et le crescendo de la population y est peu sensible.

« Revenons à notre ducasse.

« Les couples s'en vont danser devant les cabarets, font le carousel autour de l'église, s'y mettent en rond, et tandis que la musique prélude au deuil de la fin de la kermesse par des accents de plus en plus tristes, nos jeunes gens répondent par leurs attitudes et gestes au rythme mélancolique, s'affaissent, et finissent par s'accroupir sur les pavés, dans une position cocasse qui a l'air de je ne sais quel air. On appelle cela la « danse des chinois ». A 3 heures, les cavaliers vont dîner chez leurs donzelles.

« Le soir nouveau branle-bas. A 11 heures, on procède à l'enterrement de la fête. Une suite d'opérations attristantes a lieu. On creuse un trou, on y dépose précieusement une tarte, sur un tas de bois auquel on met le feu. Tandis que la flamme pétille et dévore cette tarte, image de la ducasse, on danse en rond. Quand le feu s'éteint, les couples s'approchent, font entendre des explosions de regrets ; ce sont des pleurs et des lamentations sans fin. C'est à qui « braira » le mieux : « *Ce coup-ci, c'est fini, elle disteint ! Ah ! mon dieu, mon Dieu !!* » et tout le monde se retire, en hurlant au plus fort des sanglots comiques. Cette année, les gens du « *Ladzous* » et du « *Lastiat* » se sont particulièrement distingués dans cette « brairie » phénoménale.

« Les étrangers qui ont eu le courage de passer les trois jours entiers de la ducasse dans la localité, reçoivent de la Jeunesse chacun un foulard.

« Cette année, on en a distribué dix-huit. L'an prochain on compte sur trente-six. »

Extrait d'une correspondance adressée de Gerpinnes au journal quotidien *Le Pays wallon*, de Charleroi, et insérée dans son n° du 14 octobre 1893.

E. Brixhe.

Nous avons déja rencontré ce mot houïons à Jodoigne (voir t. I, p. 57) où il était importé avec sa signification de « hommes mariés » par opposition aux « jeunes » ou célibataires. 1

La danse des houillons, s'effectue de cette façon : Le crieur public, monté sur le kiosque, invite les assistants à fixer le nombre des canettes de bière que devront payer les nouveaux mariés de l'année, lesquels sont tenus d'assister à ce bal et acquittent sans rechigner ce droit populaire. La danse commence ensuite, avec cette particularité que tout célibataire doit choisir pour danseuse une femme mariée et les maris se faire cavaliers des demoiselles jeunes ou mûres. Toute dérogation à cette règle est punie d'une amende de plusieurs pots de bière.

Telle est la danse des *houïons* ou mariés.

La danse des sept sauts, très connue et pratiquée également chaque année à Chimay et aux environs, notamment à Presgaux, termine la ducasse, et attire grand monde.

De Momignies, de Mâcon, de Salles, des environs de Couvin et de Mariembourg, les campagnards arrivent pour prendre part à cette kermesse en renom. Le bal populaire se donne en plein air, vers minuit, sur la place publique de Chimay, dans le décor forain de la ducasse.

Dès que le programme de ce bal est fini, tous les assistants, hommes femmes et enfants, et jusqu'aux vieillards se réunissent. Ils forment une immense ronde autour de kiosque central et s'apprêtent à chanter et à tourner en se dandinant comiquement.

L'orchestre commence alors, sur un mode assez lent et très leuré, l'air traditionnel et le répète sept fois de suite sans s'arrêter sauf le temps des points d'orgue.

Adagio

Tra la la la la la laire Tra la la la la la la Tra la

D. C.

la la la la laire Tra la la la la la la Un saut Deux sauts.

La première fois, les trombones beuglent et l'assemblée fait un bond en cadence en disant : Un saut !... Sur le mot « saut » on s'accroupit pour se relever vivement.

L'air reprend jusqu'à la fin et les danseurs sautent de nouveau en disant successivement : Un saut !... deux sauts !... trois sauts !.... et ainsi de suite jusqu'au moment où l'on a exécuté les sept sauts traditionnels, en suivant le mouvement accéléré de la musique. Et puis.... c'est tout !

Le bal est terminé et chacun regagne tranquillement son logis, plein des souvenirs de cette belle ducasse.

Notes communiquées par Mlle Collin, ex-institutrice à Presgaux.

(1) Le mot n'est pas dans Sigart.

REVUES DE FOLKLORE

MÉLUSINE, *recueil de mythologie, littérature populaire, traditions et usages*, fondé par H. GAIDOZ et E. ROLLAND (1877-1887), et dirigé par Henri GAIDOZ. — Tome VII (1894-95). Livraisons bimestrielles in-4° de 16 p., dont 4 de garde. Un an : 12 fr. 50 ; un n° 1 fr. 25. — Bureaux : 2, rue des Chantiers, Paris.

REVUE DES TRADITIONS POPULAIRES, *recueil mensuel de mythologie, littérature orale, ethnographie traditionnelle et art populaire*. Organe de la *Société*, dirigé par Paul SÉBILLOT. — 10e année ; livraisons mensuelles 8° de 48 à 64 pages avec musique et dessins. — Un an : Belgique 17 fr. ; pour les membres : 15 fr. ; un n° 1 fr 25. — Bureaux : 80, boulevard St-Marcel, Paris.

THE JOURNAL OF AMERICAN FOLK-LORE, organe de la *Society*. Directeur : William Wells NEWELL. — 8e année ; fascicules trim. gd 8° de 80 p. — Un an : 4 sh. ; pour les membres : 3 sh. — Bureaux : Cambridge, Mass., Etats-Unis.

VOLKSKUNDE, *tijdschrift voor nederlandsche folklore*, dirigé par Pol DE MONT et A. DE COCK. — 8e année. Liv. mens. pet. 8° de 16 p. Un an : 3 fr. Hoste, éd., Veldstraat, 46, à Gand.

ONS VOLKSLEVEN, *tijdschrift voor Taal, Volks-en Oudheidkunde*, dirigé par JOZEF CORNELISSEN et J.-B. VERVLIET. — 7e année ; livraisons mensuelles pet. in-8° de 20 p. — Un an : 2 fr. 50. — L. Braeckmans, éditeur, à Brecht.

ZEITSCHRIFT DES VEREINS FÜR VOLKSKUNDE, dirigé par Karl WEINHOLD. 4e année ; fascicules trimestriels grand 8° de plus de 100 pages avec planches et grav. — Un an : mk. 12. — Direction, Hohenzollernstr. 10, Berlin.

RIVISTA DELLE TRADIZIONI POPOLARI ITALIANE, organe de la *Società Nazionale*. 2e année ; livr. mens. de 80 p. Un an ; 20 fr. ; pour les membres : 12 fr. Un n° fr, 1,50. — Direction : A. DE GUBERNATIS, via San Martino al Macao, 11, Rome.

JOURNAUX WALLONS

Bulletin du « Caveau Verviétois » [wallon-français] livraisons 8° bimensuelles 18e année 1895-96. Armand WEBER, directeur, place du Martyr, Verviers. — Un an, Belgique 3 fr. Etranger 4,50. Un n° 0,15.

Li Marmite, *gazette wallonne* paraissant le dimanche. 13e année. Bruxelles, 31, rue de la Violette. Un an, 3 fr. Six mois, 1 fr.75. Un n° 5 centimes.

Li Spirou, *gazette des tiesses di hoïe vèyant l'joû tos les dimègnes*. Rédacteur en chef : Alph. TILKIN, 7, rue Lambert-le-Bègue, Liége. 8e année. Un an, 4 fr. 50. Six mois, 2 fr.50. Un n° : 10 centimes.

Li Clabot. *hiltant totes les samaines*. Rédacteur en chef : Théophile BOVY, Liége. 201, rue de Hesbaye ; 4e année. Un an, 3 fr. Six mois, 1 fr.75. Un n° 5 centimes.

Le Farceur, *gazette in patois* (dialecte borain) *s'amoustrant tous les huit' djous*. 2e année. Editeur : Léon DELATTRE, 28. rue du Dragon, à Wasmes. Un an, 3 fr. Un n° 5 centimes.

Li Mestré, *gazette di tos les Wallons*, hebdom. illust. Directeur : Franç. RENKIN. 1re année. Bureaux, 51, rue Pont-d'Ile. Liége. Un an 3 fr. Un n° 5 centimes.

L'Ropïeur, *in route tous les quinze jous*. Bureaux : 38, Grand'place, Mons (Hainaut) Un an : 1 fr.50. Un n° 5 centimes.

L'tonnia d'Charlerwet, *qui vude ès' trop plein tous les sam'dis matin à l'piquette du djou*. 1re année. Directeur : Eug, DEFOREIT, 24, rue de la Gendarmerie, Charleroi. Un an : 3 fr. Un n° 5 centimes.

WALLONIA

RECUEIL MENSUEL DE FOLKLORE

fondé en décembre 1892 par

O. Colson, Jos. Defrecheux & G. Willame.

Paraît le 13 de chaque mois par livraisons de 16 pages au moins, ornées de dessins inédits. Publie des études, relations, et documents concernant la littérature orale, les croyances et usages, et l'ethnographie traditionnelle des provinces wallonnes; notamment des fac-simile d'images et dessins d'objets populaires, des chansons avec les airs notés, et des textes originaux de tous les dialectes wallons avec traduction française. Chaque document porte la signature de la personne qui l'a communiqué.

Pour ce qui concerne les abonnements, spécimens, changements d'adresse, etc. S'adresser de préférence à M. Jos. DEFRECHEUX, Administrateur de la Revue, 88, rue Bonne-Nouvelle, à Liége.

Pour ce qui concerne la rédaction : envois d'articles et de documents détachés, rectifications, etc. S'adresser de préférence à M. O. COLSON, Directeur de la Revue, 184, rue de Campine, à Liége.

Abonnement annuel : Belgique, 3 francs. — Etranger, 4 francs.

Les nouveaux abonnés reçoivent les nos parus de l'année courante.

Un numéro, 30 centimes.

OUVRAGES REÇUS.

Légendes et Curiosités des métiers, par Paul SÉBILLOT. Fascicules gd 8° de 32 pages, chacun relatif à un ou plusieurs métiers ou occupations manuelles. — Paris, Flammarion, 1895. — Viennent de paraître : VIII. Les Pâtissiers 32 p. 12 estampes 50 cent. IX. Les Bouchers 32 p. 10 estampes, 50 cent. X. Les Charpentiers et les Menuisiers, 32 p. 11 estampes, 50 cent.

A propos du Recueil de chansons allemandes « Deutscher Liederhort » par F. L. VAN DUYSE. Extrait des Bulletins de l'Académie royale de Belgique 3e s., t. XXIX. — F. Hayez, éditeur, Bruxelles

A la gloire de Böcklin, par Paul GÉRARDY. Plaquette de grand luxe, imp. par Mathieu Thône. En vente chez Gnusé, au Pont-d'Ile, Liége — 3 francs.

Pauline, com. en 3 actes par Alph. TILKIN, pièce primée par le Gouvernement, chez l'auteur, rue Lambert le Bègue, Liége. — Prix 1 fr.

Bèbert, com. en 1 a. par Jos. LEJEUNE, primée par le Gouvernement, chez l'auteur, 28, rue Chevaufosse, Liége, Prix 0,60 fr.

Des presses de Jos. Wathelet, rue de Bruxelles, 59, Liége.

WALLONIA

3e ANNÉE 13 Octobre 1895 N° 10.

SOMMAIRE



LIÉGE

Administration : 88, rue Bonne-Nouvelle
Rédaction : 184, rue de Campine.

La Revue paraît le 13 de chaque mois
Un an, 3 francs. Un N°, 30 centimes.



LES NAINS.

X

Quelques mots sur leur origine.



On a souvent essayé de prouver que les *nutons* ou *sottais* ne sont autre chose que l'homme quaternaire dont le souvenir aurait été apporté jusqu'à nous par la tradition populaire.

Nous croyons devoir nous élever contre cette hypothèse très séduisante, il est vrai, mais fausse, à notre sens.

L'auteur[1] d'une note présentée au Congrès Archéologique de Liége de 1890 se rallie à l'opinion assez générale, qui admet que l'idée des nains contient une forte part d'éléments historiques, ou plutôt préhistoriques. « La croyance européenne aux nains, dit-il, garderait, à côté de certains éléments purement mythiques, le souvenir de populations anciennes, forcées, à la suite de conquêtes, de se réfugier dans des grottes et n'ayant avec les envahisseurs que des rapports clandestins. »

Voici les éléments possibles ou probables sur lesquels s'appuie le rapprochement précité:

La petite taille des nains. Les populations vaincues, dont le souvenir se retrouve dans la croyance aux nains, étaient bien probablement plus petites de taille que les populations conquérantes. L'imagination populaire l'aura réduite de plus en plus, très probablement sous l'influence de la croyance parallèle à des êtres mythiques conçus comme tout à fait minuscules, petits génies des bois, des eaux, des montagnes.

Leur difformité, bien qu'il y ait ici dans bien des cas un mélange avec des éléments purement mythiques. Les pieds de chèvre de quelques nains allemands ne sont certainement pas d'origine historique, mais il

(1) VIe Congrès. *Compte-rendu*, Liége 1891. Note de M. Eug. Monseur, pp. 209-211.

n'en est pas de même de leurs longues barbes, de leurs grosses têtes et de leur aspect vieillot.

Leur amour pour la couleur rouge (?)

Leur langue inintelligible aux hommes.

Leur noctambulisme.

Leurs amours avec des femmes.

Leurs vols d'enfants.

Le fait qu'ils venaient chercher des sages-femmes pour accoucher leurs femmes.

Leur religion différente. (En Allemagne, on dit souvent qu'ils n'étaient pas chrétiens; l'origine du trait serait : ils n'ont pas les mêmes croyances que les hommes de grande taille [?]).

La légende du nain nu qui considère comme une injure le cadeau qu'on lui fait d'un petit vêtement.

Le fait qu'ils habitaient des grottes.

La légende flamande qui leur attribue la coutume d'enterrer vivantes leurs vieilles femmes.

Le fait qu'on les représente comme sachant cuire le pain et brasser la bière et que leur pain était simplement très bon et n'avait rien d'autrement merveilleux.

Le fait qu'ils empruntaient des ustensiles aux hommes.

Le fait qu'ils avaient des bestiaux.

Leur métallurgie. Les forgerons mythiques, en Grèce comme en Germanie, ont été en général conçus comme des nains difformes.

Le caractère clandestin de leur industrie. Ce commerce clandestin se produit inévitablement lorsque deux populations de langue et de civilisation très différentes se trouvent superposées sur le même territoire. (Cf. J. Lubbock *L'homme préhistorique*, I, 63.)

La croyance qu'ils avaient été les anciens maîtres du pays et qu'ils en avaient été dépossédés par les hommes (Allemagne).

Le fait très ancien que la croyance aux nains est toujours au passé défini. Le mythe s'est formé le lendemain de la disparition réelle des populations dont il garde le souvenir et il a toujours consisté à dire depuis lors : il y a eu des nains, mais il n'y en a plus..... dans ce pays-ci; on les a chassés, ou ils sont partis.

Jusqu'à ce jour, l'auteur de la note précitée est disposé à admettre que cette croyance aux nains s'est surtout développée en Europe lors de la diffusion des populations aryennes. Son trait le plus caractérisque serait, d'après lui, la métallurgie clandestine.

*
* *

Pour M. Em. Varenbergh (1) les nornes, les fées, les nains de la Germanie et de la Scandinavie, les Korrigans de la Bretagne, les Brownies d'Ecosse, les Kaboutermannekens, les Halvemannekens des Pays-Bas, les ondins, les ondines, les satyres, les faunes, les démons ou esprits familiers, etc., etc. sont de la même famille que les *nutons* ou *sottais*, et tous ces êtres auraient été créés par l'imagination populaire pour rappeler l'idée de l'homme préhistorique, habitant velu des cavernes.

C'est trop beau.

Les arguments de M. Varenbergh sont d'ailleurs si fantaisistes et les connaissances d'anthropologie préhistorique qu'il montre dans sa note sont si rudimentaires que nous ne nous arrêterons pas plus longtemps à son opinion. (2)

*
* *

Parmi les dix-neuf éléments probables cités plus haut, il n'en est que quatre méritant d'être pris en considération dans un rapprochement possible avec l'homme préhistorique.

On ne tablera certes pas sur la difformité des nains, puisque l'homme primitif était, au contraire, admirablement musclé.

Ni sur leur religion différente, car rien ne prouve que l'homme quaternaire ait eu une religion ou même des croyances spéciales.

Encore moins sur les connaissances métallurgiques dont les nains font preuve. La métallurgie de l'homme quaternaire, comme on la laisse sous-entendre, me paraît assez osée. On croit, en effet, que le fer, (car c'est de ce métal qu'il s'agit), s'est peu à peu répandu dans toute l'Europe vers le XIIIe siècle avant J.-C. Ce trait, en admettant qu'il soit bien général, ce qui n'est pas démontré, donnerait donc à la croyance une date en tous cas plus rapprochée de nous.

Ce n'est certes pas non plus l'amour qu'ont les nains pour la couleur rouge (?), leur noctambulisme, leurs amours avec des femmes, leurs vols d'enfants, le fait qu'ils empruntaient des ustensiles aux hommes, le fait qu'ils avaient des bestiaux, etc., toutes généralités d'un vague désolant, qui pourraient établir le rapprochement voulu.

(1) Compte-rendu du VIIe *Congrès archéologique* de Bruxelles, 1892, p. 61.

(2) Nous renvoyons au reste à la note que nous avons publiée à cette occasion dans le *Compte-rendu* précité pp. 355 et suiv.

Restent les traits suivants : la petite taille des *nutons*, leur langage inintelligible aux hommes, le fait qu'ils habitaient des grottes et la croyance qu'ils auraient été les anciens maîtres du pays.

Disons tout de suite que ce dernier trait, encore qu'il soit bien particulier et qu'il mérite contrôle, peut se rapporter à n'importe quelle période historique. Il n'a rien de préhistorique du tout.

Petite taille. Il s'agirait d'abord de savoir ce que l'on entend par petitesse de taille de l'homme quaternaire.

Comme le dit G. de Mortillet dans son *Préhistorique*, « la taille de cet homme ne dépassait pas la moyenne actuelle ». Si l'on ajoute à cela qu'il était vigoureusement musclé, et devait avoir un aspect plutôt terrible que faible, il est difficile d'admettre que la tradition populaire ait fait de cet être une représentation piètre et en quelque sorte ridicule. Dans cet ordre d'idées, il est aussi difficile d'expliquer l'aspect vieillot des gnomes allemands.

Autre argument : tous les peuples ont une tendance à placer à leur berceau des êtres les surpassant en force et en intelligence, en force, principalement. Les Grecs et les Romains des premiers âges, appelés d'ailleurs âges héroïques, avaient toutes les vertus, surtout les vertus guerrières. Ne parlons-nous pas encore avec emphase de nos vaillants ancêtres, les Eburons, et notre cœur ne tressaute-t-il pas lorsqu'on nous rappelle la gloire des valeureux Liégeois de jadis ? C'est là une idée d'intuition populaire par essence ; les vieux sont toujours meilleurs que nous.

Comment la faire cadrer avec la petitesse, la difformité des nains ?

M. Monseur *(loc. cit.)* semble dire que l'idée d'une race plus petite s'est transmise par tradition chez les races envahissantes de grande stature qui auraient en grande partie exterminé la race envahie de plus petite taille, et qui auraient forcé les rares survivants des vaincus à se cacher dans les bois et dans les cavernes.

Mais la science moderne semble au contraire admettre qu'il n'y a jamais eu de ces exterminations totales de tout un peuple. L'anthropologie préhistorique, par exemple, nous prouve au contraire, dans l'immense majorité des cas, le mélange postérieur des types dolichocéphales et brachycéphales, qui paraissent s'être succédés en Europe aux premiers âges de l'humanité. La critique historique moderne a fait aussi justice des complètes hécatombes de vaincus dont les vainqueurs se sont trop souvent glorifiés. De nos jours, invasion ne veut plus dire extermination et G. De Mortillet *(loc. cit.)* a raison de dire que, aux temps préhisto-

riques, « la race de Neanderthal, (la première connue) n'a pas été directement remplacée par une autre. »

Nous avons grand' peine à croire que l'idée des *nutons* évoque celle de populations décimées ou même persécutées par un ennemi victorieux, mais nous rejetons absolument l'opinion qui fait remonter cette idée aux âges de la pierre taillée ou polie.

Langage inintelligible aux hommes. Quant au fait de posséder une langue inintelligible, il n'est pas encore bien probant, ni suffisant pour rapprocher les *nutons* de l'homme préhistorique.

En poursuivant l'ordre d'idées ci-dessus, on ne doit y voir qu'un fait commun à toutes les invasions, ne permettant pas d'assigner à la croyance une date même approximative.

Habitation des cavernes. Le trait que les nains habitent des grottes ne peut encore une fois pas servir au rapprochement désiré. Les ossements quaternaires ont, en effet, été trouvés jusqu'ici aussi bien dans les alluvions des plaines et des rives fluviales que dans les grottes. Et M. G. de Mortillet dit même que les grottes n'en contiennent qu'exceptionnellement.

Toujours est-il que l'habitation des cavernes est loin d'être une règle générale pour l'homme quaternaire. On ne peut généraliser le fait que des ossements humains ont été découverts dans les grottes dites à *nutons*, parce que 1° on donne actuellement le nom de *trou à nutons* à toute espèce d'excavation un peu profonde ; 2° tous les *trous à nutons* ne contiennent pas des ossements humains ; et 3° les ossements humains se rencontrent aussi dans des lieux et des trous qui ne sont pas considérés comme hantés par les *nutons*.

Il serait bien étonnant que la tradition en question renfermât justement comme caractéristique un fait qui est loin d'être général chez l'homme quaternaire, à savoir l'habitation des cavernes.

*
* *

D'ailleurs, il n'y a pas bien longtemps que l'on possède la notion de l'existence de l'homme à l'époque quaternaire. Cuvier et sa fameuse salamandre ne sont pas si éloignés de nous.

Comment admettre que le peuple, lui, aurait conservé intact ce souvenir par tradition, alors qu'enfoui dans les profondeurs du sol durant un nombre considérable de siècles, il n'en a été exhumé que vers 1830 par Tournal et Schmerling ?

Cette difficulté disparait avec la manière de voir que nous allons exposer.

En tout état de cause, nous sommes donc autorisé à conclure que, jusqu'à présent, il n'y a pas un seul trait dans la croyance aux nains qui permette de les identifier avec l'homme préhistorique.

Elle nous paraît tout simplement la résultante d'un fait d'observation commun et continu dans la suite des âges, fait du même ordre que la croyance aux géants : de tous temps, en effet, le peuple a remarqué qu'il existe des hommes plus grands ou plus petits que la normale, avec exagération dans l'un ou l'autre sens. Ce fait d'observation journalière a facilement agi sur l'imagination, qui n'a pas eu fort à faire pour le généraliser et pour l'agrémenter.

D'après le caractère des peuples, d'après leur situation géographique et mille autres agents secondaires, la croyance a revêtu de multiples formes. Et nous croyons que l'œuvre du folkloriste consiste exclusivement à déterminer les faits historiques qui ont provoqué ces différentes formes.

Telle, par exemple, l'idée du nain métallurgiste ; telles les appellations de *Sarrasins*, en Espagne, de *Templiers*, dans le Luxembourg, de *Lapon* (1) dans le Hainaut etc. ; tel encore, peut-être, le trait que l'on n'offre pas de viande aux nains.

Conclusion : La croyance aux *nutons* n'est pas d'origine quaternaire, ni même préhistorique ; elle dérive d'un simple fait d'observation.

Le folkloriste ne doit plus rechercher ce que l'idée des nains représente dans sa primordialité, mais il faut qu'il s'essaie à trouver une origine historique, géographique ou ethnologique aux nombreux traits spéciaux dont on a agrémenté cette idée populaire chez les différents peuples et aux différentes époques.

La science folklorique surtout doit s'abtenir de conclusions précipitées et mal étayées. Il ne suffit pas qu'une hypothèse soit séduisante et belle, pour qu'elle soit vraie. Soyons prudents, très prudents, plus prudents encore.

JULIEN DELAITE.

(1) Nous avons trouvé la forme *luteu*, à Flémalle ; elle paraît donner raison à Noël et Carpentier, cités par Grandgagnage. *Dict.wall*,. qui fait dériver *luton* de *luctari*, (lutter). Toutefois ce n'est, croyons nous, qu'une apparence.





LE BEAU LAURIER CHANTANT.

CONTE DE BIÈVRE (GEDINNE)



gn'avo in côp in roi qu'avo trois princesses. Là lu roi qu'avo in voyadje à fwére ; èt ces djins-là ordinérmint, i-z-ont toudi yòk *(quelque chose)* à rapwârtre à leus afants.

I va d'lez la pus vîe qu'asto dins sa tchambe. « Eh bien, ma fille que désires-tu de mon voyage ? — Une belle robe en soie bleue, mon papa, si tu veux. » Et pis c'côp-là i rpasse à l'deuzime. « Eh bien, ma fille, que désires-tu de mon voyage ? — Une belle rôbe en soie rose, mon papa, si tu veux. »

Ah ! c'côp-là, i va dins la tchambe du l'pus djôn-ne. « Eh bien, ma fille, que désires-tu de mon voyage ? « Un beau laurier chantant, mon papa, si tu peux. — Oui, ma fille, si je peux, tu l'auras. »

Là lu roi vôye à voyadje. I trouve facilemint la rôbe en soie bleue et la rôbe en soie rose. Mais l'beau laurier chantant, ça n'è nin sté la même chose.

Il è roulé brâmint duvant du l'trouver.

On li avo dit qu'il asto dudins ènn' pitite cabane au mitan dè bwès è ku ç'duvo èsse in lion qui l'avo. I va s'rinde dins ç'pitite cabane-la. I d'mande à ènn' vîe famme, qu'asto la mére du beau lion, à atch'ter lu beau laurier chantant.

On-z-è ruspondu qu'non, ku « l'beau laurier chantant n'était pas à vendre, qu'il était à donner. » V'là lu roi dumande qu'on li dènne. On z'è ruspondu qu'on vlo bin, mais à ènne condition : s'i vlo dner sa jeune princesse a mariadje qu'il auro lu beau laurier chantant.

Il è ruspondu qu'non.

V'la lu roi ruvnu au chateau bin trisse di n'nin awè obtunu lu beau laurier chantant, èt surtout qu'on li avo pôsé ènne si drolle du condition.

*
* *

Voullà rintré. I va trouver l'aînée du ses filles èt là qu'i li dène su belle rôbe en soie bleue. Et pis i va rtrouver l'aute, et i li dène su belle rôbe en soie rose. Les vlà si contênes toutes les deux avu leus belles rôbes !

Là qui l'prince n'è osu aller r'trouver la djôn-ne dins sa tchambe. I n'avo rin à li dner, èdon ?

Ayi mais la djôn-ne qu'é attindu ku les autes astin dins la joie, ille accourt vitmint, leie.

— Et moi, papa, où est mon beau laurier chantant ?

— Je ne l'ai pas trouvé, mon enfant. »

Ille rumonte dins sa tchambe avu brâmint du chagrin, au point qu'ille a duvno malaude.

Au bout d'chi mwés, il è fallu qu'on s'décide d'une sôrte u l'aute. Lu roi dit à sa fille que le beau laurier chantant appartenait au beau lion et « pour l'avoir, il faut que je te promette en mariage. »

Ah bin ! ille nu l'è rin ruspondu. Ille n'è rallée dins sa tchambe è ille nu vlo pu ni bware, ni mwindji.

In bon timps après, su frére va l'rutrouver èt i li dit qu'il allo aller ké l'beau laurier chantant. « Il arrivrè cè qui plairè à Dye » d'jo-t-i.

Là lu roi ruvôye à l'pitite cabane rutrouver mu dite vie famme. Là qu'i li è dmandé l'beau laurier chantant.

« Vous me le paierez au bout d'un an et un jour, dit-i le beau lion. »

* *
*

Au bout d'èn an èt in djou on fwé fermer toutes les portes du chateau ; On va dire ku si on aperçuvo in beau lion qui véro après l'chateau qu'on d'joche qu'i n'avo nolu là. (1)

Tout d'in côp v'là lu roi èt les princesses qu'astin aux finièsses. Il aperçuva in lion qui venait sur le chateau en jètant feu et flamme par la gueule. Voulci arrivé ou chateau, i dmande après la jeune princesse. On lui a répondu « qu'elle n'était pas là. » Il a franchi les portes en jètant feu et flammes. I va trouver la jeune princesse et il la prend sur ses deux épaules et le voilà parti avec comme un lion en furie en jètant feu et flammes par la gueule. (2)

Là k'lu lion il a rva avu, èt i l'va mette dins ènne tchambe. I commande à ènne servante du l'arandji comme il faut et du n'rin li léchi manquer.

* *
*

Au bout d'èn an et in djou, i fwé duschinde la jeune princesse. Il duschind, et le beau lion li dit :

« Mets ta tête dans mes deux jambes ; prends tes deux oreilles à tes mains. Qu'entends-tu, ma jeune princesse ? — J'entends les sifflets au bois qui vont, mon beau lion. — C'est l'aînée de tes sœurs qui se marie. Y voudrais-tu bien être ? — Oui, mon beau lion, si c'était votre volonté. »

Le beau lion commande à l'servante d'aller li fwére sa twalette èt du n'nin rovyi lu beau laurier chantant.

(1) Qu'on dise qu'il n'y avait personne là.

(2) C'est une habitude assez fréquente chez les conteurs d'exprimer en français les péripéties pathétiques et les paroles solennelles de leurs récits.

Lu chateau du roi asto atouré d'éwe èt on n'savo l'aborder qu'avu des bateaux.

Tout d'in côp, là qu'on-z-asto en pleine noce, qu'on-z-asto lon d'sondji à la jeune princesse, on-z-apeçwa in lion au mitan d' l'éwe qui vno après l'chateau en jètant feu è flamme, avu ènn' belle djôn-ne princesse sus ses spales. I l'vint mète sus l'uche du chateau èt i li dit qu'i l'véro r'qué au bout d'èn an èt in djou.

Tout d'in côp lu roi voit sa jeune princesse, èt ç'n'è sté seûlemint yènn' don, du noce!

La qu'ille asto ruvnue pou èn' an et in djou.

Au bout d'èn an et in djou, là qu'on rwè co lu beau lion jètant feu et flammes par la gueule arrivant après le chateau. La djôn-ne princesse nu s'è pu fwé dire d'a raller, ni lu roi non pus. Lu beau lion è pris la princesse bin tranquilmint sus ses spales è pis i n'è rallé avu.

I r'mèt la princesse dins sa tchambe èt commande à l'servante di li fwére toudi du mix à mix.

Au bout d'èn an èt in djou lu beau lion fwé duschinde la jeune princesse. Ille duschind.

Le beau lion dit :

— Mets ta tête dans mes deux jambes; prends tes deux oreilles à tes mains. Qu'entends-tu, ma jeune princesse?

— J'entends les sifflets au bois qui vont, mon beau lion.

— C'est la deuxième de tes sœurs qui se marie. Y voudrais-tu bien être ?

— Oui, mon beau lion, si c'était votre volonté.

Lu beau lion commande à l'servante d'aller li fwére sa twalette et du n'nin rovyi lu beau laurier chantant.

Tout d'in côp on z'aperçwa la jeune princesse qu'arrive avu lu beau lion. Il vint mette sus l'uche du chateau, comme il avo fwé l'aute côp, è i li dit qu'i l'viro r'qué au bout d'èn' an èt in djou.

Au bout d'èn' an et in djou on vint frapper à la porte du roi. On ouvre, c'était le beau lion. Il appelle le roi et il dit que cette fois-ci c'était le tour de la jeune princesse à se marier. Il a répondu que oui.

On l'zi è fwé leus noces, on l'zi è dné leu dot et la jeune princesse è yu pour cadeau de ses deux sœurs, la belle robe en soie bleue et la belle robe en soie rose. Et ille n'è rallée bin contin-ne.

Lu roi lzi é fwé bâti in bé chateau.

Au bout d'èn an il ont yu in petit garçon. Deux ans après vla ku l'homme du l'princesse, ku ç'asto le beau lion, il allo a l'tchèsse èt tout d'in côp avu tous ses amis, i z'è sté s'rinde amon sa mère sins l'sawè. Ayi mais lìe, la vìe, qu'asto sorcìre, ille l'è bin r'connu.

Il astint fwart taurdus, il ont dmandé à lodji. La qu'il ont lodji tour-tous. Lu lend'mwin, il ont co rusté à l'tchèsse. Il y ont co ruvnu lodji. Ille è dné yôk à s'valet pou li fwére rovyi la jeune princesse ; pasqui ille wèyo qu'il asto ritche, ille sondjo qu'ille sro ritche avu lou. Les autes n'ont rallé è lou è dmèré.

Après ça il è rcounu sa mére. Et ille asto qu'ille lu caresso : mi ptit par ci !... mi ptit par là...

Ayi mais, bin longtimps après, là princesse qu'asto toute seûle, qu'avo bin du chagrin du n'pu veie su-t-homme, ille s'informe pa ûsse ku ces tchèsseus là s'avint dirigé. Ille parvint à z'apprinde ; comme ille avo dja oyu causer du ç'vîe sorcîre-là, ille s'è rindue à ç'cabane-là.

I gn'avo des dindons. Ille è sté dmander pou s'lower pou esse dindonière. Bin ayi, don, su-t-houme y asto !

La vîe sorcîre l'è lowé.

La qu'ille è sté r'qué la belle rôbe en soie bleue, et la belle robe en soie rose, et le beau laurier chantant.

Lu lendemwin voullà rarrivée èt, ma fwè, là qu'ille va fwére su twalette. Ille va lautchi les dindons.

Tout d'in côp là l'vîe famme qui va veie in pô kénouvelle. Là qu'ille apperçwa ènn' belle coumére. Ille avance tout près d'lie. Ille li dit : « Tiens, tiens, dindonière, c'est toi qui es si belle? — Oui. — Tu as une bien belle robe, hé, dindonière? Est-elle à vendre ta robe ? — Non, madame, elle est à gagner. — Elle est à gagner? que faut-il faire, hé, pour la gagner? — Aller coucher trois nuits avec votre fils. —Non, non, dindonière, tu n'iras pas coucher avec mon fils. Non, non. »

Là qu'ille è ruvnue fwére in tour al maujon, pis ille a rva co : « Eh bien, tu iras, là, coucher trois nuits avec mon fils. »

Là qu'ille dusfwé sa belle rôbe et lî dènne. Pis là qu'ille va rmette son habit du dindonière.

A l'nute la vîe sorcîre cadjolo su fils.

« T'ès bin odé *(fatigué)* va, m'fi ; t'es yu tchaud. Tu bwârès bin ènne tasse du café noir. »

Il li è d'né ènn' tasse du café noir, ille li è mis du l'endòrmu dudins.

Vou-les là don vôye coutchi avu la dindonière. (1)

Quand 'l ont sté coutchi, la vîe sorcîre, ille è monté la-yaut. Là qu'il les chouto, èt la dindonière è c'massi à dire quì qu'ille asto à st-houme. Et ille li è d'mandé pouqwè qu'i l'avo léchi là, et qu'i s'souvno bin qu'il astint mariés è qu'il avint èn' afant, qu'avo deux ans quand i l'avo quitté.

Ayi mais l'vîe qu'asto là dléz qui chouto, ille a tout d'suite sondji ku ç'asto la famme du s'valet.

Et lou qui dwârmo nu plo mau du rusponde, puisqu la vîe avo dné du l'endòrmu !

Les trwa djoûs s'passa qu'ille n'é nin yu aucune parole du st'houme. pasku tous les djous la vîe sorcîre lu d'no toudi s'café avu du l'endòrmu.

Lu quatrime d'jou là la dindonière qu'è mis sa belle rôbe en soie rose. Là la vîe mére qu'è co sté veie la dindonière habyie co pus belle.

Voulà la vîe qu'asto co pus charmée du ç'rôbe-là. « Tiens, tiens, dindonière, tu es encore plus belle aujourd'hui. Est-elle à vendre, hé,

(1) Tournure courante, équivaut à : « Les voilà donc allés se coucher, lui et la dindonière. »

ta robe? — Non, madame, elle est à gagner. — Elle est à gagner? Que faut-il faire, hé, pour la gagner? — Aller coucher trois nuits avec votre fils. — Non, hé non, dindonière, tu n'iras pas coucher avec mon fils; non, non! »

Mais là la vîe qui s'a va, pis qui rarrive li dire qu'ille li dno co trois nutes.

La dindonière asto bin trisse. Ille n'avo dja fwé pou sa rôbe bleue, et là qu'i fallo co z'a fwére pou l'aute.

Là qu' c'è co toudi sté la même chose. Ille n'a co su causer avu s-t houme.

La les trwa djous passés. Voilà la dindonière qui met s'beau laurier chantant. La vîe qu'aperçwa la dindonière, c'est seûlmint qu'ille n'è fwé des afwéres! Il va li dmander usse qu'il l'avo yu. Ille è respondu qu'ille l'avo gangni.

Ille è dmandé s'ille vlo li rvinde. Il li è dit ku non, qu'il asto à gângni. — Que faut-il faire, hé, dindonière, pour le gagner. — Aller coucher trois nuits avec votre fi's. — Non, hé, non! diape, hé, diape! hé, dindonière, tu ne te lasserais pas d'aller coucher avec mon garçon!

La vîe rusondje: Et bin va, il'e n'è rin obtunu les autes nûties, ille n'obtérè co rin.

Pis là qu'ille a rva rtrouver l'dindonière: « Tu iras encore, là, coucher avec mon garçon, trois nuits, hein? »

Voulà co ènn' nûtie passée qu'il n'avo rin obtunu. Là qu'ille n'avo pus ku deux nûties è qu'ille avo fwé la fin d'tout, des belles rôbes èt du beau laurier chantant èt qu'i n'li d'mèro pus rin.

Lu lendmwin ille asto qui gardo ses dindons è ille brèyo *(pleurait)*. Tout d'in côp là in tchèsseu qui passe dulez lîe et i li d'mande pouqwè qu'ille brèyo. Ille li è conté sa pôsition èt justumint stilà tchèsso avu l'beau lion. I n'è rin dit, mais i li va conter.

Ah bin, quand l'beau lion è rarrivé, ille li è co dné du l'indôrmu. Ille nu l'è co su ravèyi pou li fwére comprinde qui qu'ille asto. Mais lu lend'mwin lu tchèsseu li d'mande si la dindonière n'avo nin sté coutchi avu lou. Il è dit qu'i n'su souvno d'rin. Lu tchèsseu li è d'mandé si sa mére nu li d'no rin, comme il l'asto counue pou-z-esse sorcîre. Il li è dit ku siè, ku sa mére li dno ènne tasse du café noir pou l'délasser. I li è dit du nu l'pus prinde.

Là quand ille li è présenté la tasse du café noir, il è fwé les canses du l'bwâre è i l'è tapé vôye.

I ç'duzabie è z'aller coutchi (1).

Tout d'in côp la dindonière qu'arrive à costé d'lou. Là qu'il coumasse à causer, i n'lì à nin ruspondu tout d'suîte, il è léchi causer in momint.

Quand i l'è oyu tout raconter èt dire qui qu'ille asto, il è cmassi à li

(1) Tournure à rapprocher de: « et si » suivie de l'infinitif, fréquente dans le vieux français.

causer, èt li è dmander qui qui li avo pris toutes ses rôbes. Ille li è dit ku ç'asto sa mére.

Pis i s'sont rluvés tous les deux, il ont rallumé l'feu, il ont mis ènn' tchaudîre du huile sus l'feu. Il l'ont fwé boûre, pis l'ont sté qué la vîe famme. Il l'ont tchouké dudins.

Et mi dj'asto dri l'uche du l'tchambe è dj'é vitmint pris mes deux sabots à mes deux mwins èt rcouri bin vite, peu qu'on n'm'a f'joche ostant!...

Résumé.

Un roi, allant en voyage promet de rapporter à l'aînée de ses filles une robe en soie bleue, à la deuxième une robe en soie rose et à la cadette le Beau Laurier Chantant.

Il trouve facilement les deux robes, et apprend que le b. l. ch. est chez une vieille qui habite une cabane dans le bois. C'était la mère du Beau Lion ; elle lui dit que le b. l. ch. sera à lui s'il veut accorder sa cadette en mariage. Il refuse.

A son retour, il dit ne pas avoir trouvé le b. l. ch. La cadette tombe malade. Il avoue enfin, comme elle ne veut plus ni boire ni manger, il retourne à la cabane et reçoit le b. l. ch. sous condition de s'acquitter dans un an et un jour.

Le temps révolu, les portes du château sont fermées. On dit au Beau Lion que la cadette est partie. Mais il entre, prend la jeune fille sur ses épaules et part, en jetant feu et flammes par la gueule. Il la confie à une servante et la fait bien soigner.

Après un an et un jour, il dit à la belle : « Mets ta tête entre mes jambes, prends tes oreilles dans tes mains. » Quand elle a fait cela elle entend siffler au bois. Il lui explique que c'est son aînée qui se marie. Il la porte aux noces et l'y laisse un an et jour. Après cela, il vient la reprendre, elle obéit de bonne grâce, et ils retournent chez eux tranquillement.

Un an et un jour après, vient le mariage de la seconde princesse. Les choses se passent comme l'autre fois. Quand le Beau Lion vient reprendre la cadette, comme c'est au tour de celle-ci à se marier, il l'épouse et reçoit une dot et un château, et pour elle, les deux robes de soie, cadeaux de ses sœurs.

Un an après ils ont un garçon. Après deux autres années le Beau Lion, chassant avec ses amis, s'est arrêté chez sa mère sans s'en apercevoir. Celle-ci était sorcière et cupide ; elle voit son fils riche, et quand ils reviennent le lendemain, elle lui donne « quelque chose » qui lui fait oublier sa femme. Les autres chasseurs s'en vont ; le Beau Lion reste auprès de sa mère qui le comble de caresses.

Longtemps après, la princesse, esseulée et chagrine, s'informe où les chasseurs ont passé et se rend chez la sorcière où elle s'engage comme dindonière.

La vieille va la voir aux champs et lui demande la belle robe de soie qu'elle porte.

Elle l'aura si elle veut permettre à la dindonière de passer trois nuits avec le Beau Lion. Après hésitation, la sorcière accepte, mais donne au Beau Lion « de l'endormoir ». Elle va écouter la conversation nocturne, apprend qu'elle a affaire à sa bru, pendant que le Beau Lion ne cesse de dormir ; les trois nuits se passent sans qu'il reconnaisse sa femme.

Le quatrième jour, la dindonière avait mis la belle robe de soie rose. Elle la donne pour trois autres nuits qui se passent inutilement comme les précédentes.

Enfin, le Beau Laurier Chantant est troqué dans les mêmes conditions. La première nuit la princesse n'est pas arrivée à se faire entendre. Comme elle se désolait en gardant ses dindons, un chasseur qui passait reçoit ses confidences et s'empresse d'aller les conter à son compagnon de chasse, qui est encore une fois, néanmoins, victime du narcotique.

Le lendemain le chasseur est très étonné que le Beau Lion ne se souvienne de rien.

Ils se doutent de l'emploi du narcotique et le soir venu, le mari fait seulement semblant de boire. Aussi, la nuit, il reconnaît sa femme et écoute son récit.

Ils se relèvent tous deux, rallument le feu, et font périr la sorcière dans une chaudière d'huile bouillante.

« Et moi, j'étais derrière la porte de la chambre, et j'ai vivement pris mes sabots à la main pour revenir bien vite, de peur qu'on ne m'en fît autant ! »

Conté à Bièvre, lez Gedinne, par Madame Vve Rougeaud. La finale est une formulette traditionnelle qu'on peut relire dans un autre conte du même lieu, publié l'an dernier p. 217.

Olympe Gilbart.



LA TOUSSAINT ET LE JOUR DES AMES.

Voir la table du tome II.

IV

L'histoire de Martin de Binche.

Il y a quelque cent ans, raconte-t-on dans la région de Binche-Morlanwelz, les bonnes gens de la contrée étaient terriblement surpris d'une apparition étrange, revenant à une époque fixe : le jour des morts. Cette apparition consistait en un personnage revêtu d'une peau de vache et qui, le soir venu, se promenait dans les rues en faisant entendre un cliquetis de chaînes. A plus d'une reprise, la chasse avait été donnée à cette apparition — angoissante pour quantité de gens superstitieux — mais toujours en vain. La légende voulait que ce spectre bizarre était l'âme d'un moine de l'abbaye de Bonne-Espérance, qui avait spolié ses parents, habitant Binche, et qui, chaque année, depuis sa mort, venait à la même époque demander pardon à sa famille dépossédée pour la faute commise, dont il n'avait pu se laver. Ce récit a conservé dans la contrée le nom d'*Histoire de Martin de Binche*.

L'éducation populaire, journal hebdomadaire de Charleroi, n° du 6 avril 1893.

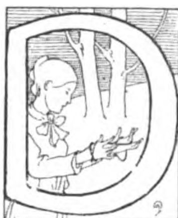




LÉGENDES

I

Le diable d'eau.



Des varlets étaient allés de nuit rechercher dans la prairie trois paires de forts poulains.

Lorsqu'ils les eurent rassemblés, ô surprise! ils en comptèrent sept, et ils ne purent reconnaître l'intrus. Ils résolurent de les ramener tous à l'écurie, quitte à voir de plus près quand le jour serait venu.

On se mit en route et l'on arriva au bord de la Meuse. Un long temps de sécheresse avait fait baisser les eaux.

Au moment d'y entrer, le cheval que montait le plus jeune de ces gens, se cabra furieusement et se précipita dans le fleuve. Arrivé au beau milieu, le singulier animal se cassa net en deux morceaux et le varlet fit le plongeon.

Tandis qu'un facétieux personnage apparut sur l'autre rive et se mit à rire en se tapant les mains aux genoux :

— Aha ! vous y êtes, hein ? Je vous ai joliment attrapé ! ha ! ha ! ha !

C'était le diable d'eau.

Tihange lez Huy.

II

La fermière.

Une femme s'en allait en pleurant. Elle rencontra un homme tout de noir habillé à qui elle raconta ses malheurs. Elle occupait une ferme depuis bien des années ; se trouvant cette fois dans l'impossibilité de payer son loyer, elle allait être expulsée avec ses pauvres petits enfants...

L'homme lui proposa de solder sa dette à une condition : la première chose qu'elle lierait le lendemain matin serait à lui sans rémission.

Elle accepta le marché ; il lui donna « des mille et des mille » et disparut à l'instant même.

Cette disparition sembla étrange à la bonne femme. Elle réfléchit. Comment, se dit-elle, n'ai-je pas songé à jeter un regard sur ses pieds ? Ma mère m'a toujours dit que les diables ont des pieds de cheval. Pour sur, celui-ci en est un.

Elle alla demander conseil « au missionnaire à Liége ». Celui-ci lui conseilla de se coucher tout habillée et à son lever, de nouer un lien de paille autour d'un arbre de son verger.

Elle fit ainsi et, le matin, son tablier venant à se dénouer — elle se garda bien d'y toucher. Elle lia l'arbre comme on le lui avait dit.

Aussitôt elle vit surgir des centaines de démons qui se précipitèrent sur l'arbre et le taillèrent avec furie en cent mille petits copeaux en proférant d'horribles blasphèmes !...

HERMÉE (HESBAYE).

III

L'ARAIGNÉE SORCIÈRE.

Une femme avait eu plusieurs enfants et tous étaient morts dès l'âge de deux ou trois ans. Les médecins y avaient perdu leur latin.

Un vieux berger dit au mari : « Défiez-vous de votre vieille mère : c'est elle qui cause tous vos malheurs. Dès le jour où votre femme vous annoncera un nouvel enfant, défendez votre porte à la vieille et fermez chaque soir les ouvertures de la maison. »

Cela fut fait. La vieille fut renvoyée, elle partit en bougonnant, et l'on ferma hermétiquement toutes les ouvertures et les trous du logis.

L'enfant arriva un après-midi et aussitôt le mari alla dresser une grosse brique pour fermer *li pisroû* (1)

Vers minuit, on entendit tomber la brique : une *arogne* énorme fit son apparition et se dirigea vers le berceau où l'enfant reposait.

L'homme saisit une hache et en donna un si fameux coup à l'affreuse bête qu'il lui coupa deux pattes.

Le lendemain matin, le père se rendit chez sa mère pour lui annoncer la naissance de l'enfant.

Il trouva la vieille au lit.

Elle avait les deux jambes coupées.

HERMÉE.

IV

LE DIABLE ET LE MAITRE D'ÉCOLE.

Il était une fois un vieux maître d'école qui était fort curieux de lire et de paperasser. On le trouvait toujours perdu dans des bouquins.

Un jour, il lui tombe sous la main un vieux livre, tout vénérable et poussiéreux. Et sitôt la nuit venue, il s'enferme, ouvre le grimoire à la première page, et le voilà parti.

Tout-à-coup, il se sent pris d'une terreur folle.

Il en est arrivé à la première ligne d'une incantation terrible destinée à évoquer Satan. Il est écrit qu'une fois commencée, on ne peut s'en détacher. Il essaie de lever les yeux : impossible, ils sont comme rivés au papier et nul effort ne les en détachera.

Il n'est pas au milieu de la page, que déjà le démon lui apparaît, réclamant une tâche.

— *Qui vousse ?* dit-il.

Aussitôt, le vieux maître d'école, saisi d'une idée :

(1) *Pisroû*, à Huy *saiweu*, à Charleroi *trou d'euwie* : trou pratiqué dans le mur au rez du sol pour l'écoulement des eaux ménagères.

— Ce que je veux ? Va-t-en compter les étoiles du ciel, et viens me dire le chiffre.

Dix secondes après, le démon était là.

— Il y en a *tant* de milliers.

— Et bien, dit l'autre, sans perdre la carte, va-t-en compter les herbes du *pré Levâ*, derrière l'église.

Une minute se passe, et le diable revient :

— J'en ai compté tant de millions et de *ra-millions*.

— Bon. A c't heure, va-t-en compter les grains de sable qui sont au fin fond de la mer.

Il était sauvé.

Le diable n'est jamais reparu.

Inutile d'ajouter que le vieux maître d'école fit un brillant auto-da-fé du dangereux bouquin.

Vottem, près Liége.

V

Ne frappez qu'une seule fois !

Un homme de Liers était allé faire une course à Glons et comme il avait été retenu plus qu'il ne croyait, il dut revenir seul de nuit à travers la campagne.

Il marchait en songeant à ses affaires quand tout-à-coup, il entendit un grand bruit, comme d'une troupe de cavaliers qui passeraient, et il se trouva transporté au beau milieu d'une éteule.

Tout absorbé qu'il était, il ne s'était pas aperçu qu'il venait de passer près d'une ronde de sorcières.

Se souvenant des sages conseils de sa vieille mère, il fit un signe de croix et se retrouva sur la route.

A quelques pas de là, il sentit qu'il était suivi : c'était un bouc énorme aux yeux flamboyants.

Le paysan, assez hardi de caractère, fit volte-face, marcha résolument vers l'animal et lui donna un fort coup de bâton. L'animal lui dit :

— *Bouhe-mu co n' fèye* (frappe-moi encore une fois) *comme ti m'as bouhî.*

— *Nenni*, dit notre homme, *mi mére n'a-st-accoûkì qu'ine fèye* (ma mère ne s'est accouchée qu'une fois) *po m' mette â monde. T'enne a-st-assez, vas-è.*

Il n'avait pas sitôt parlé que le diable — car c'était lui — s'engloutit dans la terre en proférant d'horribles blasphèmes.

Sans s'en douter, le paysan avait trouvé le moyen qu'il fa'lait !

Liers.

O. Colson.

REVUES DE FOLKLORE

MÉLUSINE, *recueil de mythologie, littérature populaire, traditions et usages*, fondé par H. GAIDOZ et E. ROLLAND (1877-1887), et dirigé par Henri GAIDOZ. — Tome VII (1894-95). Livraisons bimestrielles in-4° de 16 p., dont 4 de garde. Un an : 12 fr. 50 ; un n° 1 fr. 25.— Bureaux : 2, rue des Chantiers, Paris.

REVUE DES TRADITIONS POPULAIRES, *recueil mensuel de mythologie, littérature orale, ethnographie traditionnelle et art populaire*. Organe de la *Société*, dirigé par Paul SÉBILLOT. — 10e année ; livraisons mensuelles 8° de 48 à 64 pages avec musique et dessins. — Un an : Belgique 17 fr. ; pour les membres : 15 fr. ; un n° 1 fr 25. — Bureaux : 80, boulevard St-Marcel, Paris.

THE JOURNAL OF AMERICAN FOLK-LORE, organe de la *Society*. Directeur : William Wells NEWELL.— 8e année; fascicules trim. gd 8° de 80 p.— Un an: 4 sh.; pour les membres : 3 sh. — Bureaux : Cambridge, Mass., Etats-Unis.

VOLKSKUNDE, *tijdschrift voor nederlandsche folklore*, dirigé par Pol DE MONT et A. DE COCK. — 8e année. Liv. mens. pet. 8° de 16 p. Un an: 3 fr. Hoste, éd., Veldstraat, 46, à Gand.

ONS VOLKSLEVEN, *tijdschrift voor Taal, Volks-en Oudheidkunde*, dirigé par JOZEF CORNELISSEN et J.-B. VERVLIET. — 7e année ; livraisons mensuelles pet. in-8° de 20 p. — Un an : 2 fr. 50. — L. Braeckmans, éditeur, à Brecht.

ZEITSCHRIFT DES VEREINS FÜR VOLKSKUNDE, dirigé par Karl WEINHOLD. 4e année ; fascicules trimestriels grand 8° de plus de 100 pages avec planches et grav. — Un an : mk. 12. — Direction, Hohenzollernstr. 10, Berlin.

JOURNAUX WALLONS

Bulletin du « Caveau Verviétois » [wallon-français] livraisons 8° bimensuelles 18e année 1895-96. Armand WEBER, directeur, place du Martyr, Verviers. — Un an, Belgique 3 fr. Etranger 4,50. Un n° 0,15.

Li Marmite, *gazette wallonne* paraissant le dimanche. 13e année. Bruxelles, 31, rue de la Violette. Un an, 3 fr. Six mois, 1 fr. 75. Un n° 5 centimes.

Li Spirou, *gazette des tiesses di hoïe vèyant l'joû tos les dimègnes*. Rédacteur en chef : Alph. TILKIN, 7, rue Lambert-le-Bègue, Liége. 8e année. Un an, 4 fr. 50. Six mois, 2 fr. 50. Un n° : 10 centimes.

Li Clabot. *hiltant totes les samaines*. Rédacteur en chef : Théophile BOVY, Liége. 201, rue de Hesbaye ; 4e année. Un an, 3 fr. Six mois, 1 fr. 75. Un n° 5 centimes.

Le Farceur, *gazette in patois* (dialecte borain) *s'amoustrant tous les huit' djous*. 2e année. Editeur : Léon DELATTRE, 28. rue du Dragon, à Wasmes. Un an, 3 fr. Un n° 5 centimes.

Li Mestré, *gazette di tos les Wallons*, hebdom. illust. Directeur : Franç. RENKIN. 1re année. Bureaux, 51, rue Pont-d'Ile. Liége. Un an 3 fr. Un n° 5 centimes.

L'Ropieur, *in route tous les quinze jous*. Bureaux : 38, Grand'place, Mons (Hainaut) Un an : 1 fr. 50. Un n° 5 centimes.

L'tonnia d'Charlerwet, *qui vude ès' trop plein tous les sam'dis matin à l'piquette du djou*. 1re année. Directeur : Eug, DEFORBIT, 24, rue de la Gendarmerie, Charleroi. Un an : 3 fr. Un n° 5 centimes.

El Comique, *s'moustrant tous les diminces*. 1re année. Directeur : Alfred HOTTOIS, 44, rue Neuve, à Forchie-la-Marche (Charleroi). — Un an : 3 fr. Un n° 5 centimes.

WALLONIA

RECUEIL MENSUEL DE FOLKLORE

fondé en décembre 1892 par

O. Colson, Jos. Defrecheux & G. Willame.

Paraît le 13 de chaque mois par livraisons de 16 pages au moins, ornées de dessins inédits. Publie des études, relations, et documents concernant la littérature orale, les croyances et usages, et l'ethnographie traditionnelle des provinces wallonnes; notamment des fac-simile d'images et dessins d'objets populaires, des chansons avec les airs notés, et des textes originaux de tous les dialectes wallons avec traduction française. Chaque document porte la signature de la personne qui l'a communiqué.

Pour ce qui concerne les abonnements, spécimens, changements d'adresse, etc. S'adresser de préférence à M. Jos. DEFRECHEUX, Administrateur de la Revue, 88, rue Bonne-Nouvelle, à Liége.

Pour ce qui concerne la rédaction : envois d'articles et de documents détachés, rectifications, etc. S'adresser de préférence à M. O. COLSON, Directeur de la Revue, 184, rue de Campine, à Liége.

Abonnement annuel : Belgique, 3 francs. — Etranger, 4 francs.

Les nouveaux abonnés reçoivent les nos parus de l'année courante.

Un numéro, 30 centimes.

OUVRAGES REÇUS.

On Côp d'grisou, drame en 1 acte par Edmond JACQUEMOTTE. L Hertay-Ledent, éditeur à Jupille (Liége) 1895. Prix 0.60 cent.

Légendes et Curiosités des métiers, par Paul SÉBILLOT. Fascicules gd 8° de 32 pages, chacun relatif à un ou plusieurs métiers ou occupations manuelles. — Paris, Flammarion, 1895. — Viennent de paraître : VIII. Les Pâtissiers 32 p. 12 estampes 50 cent. IX. Les Bouchers 32 p. 10 estampes, 50 cent. X. Les Charpentiers et les Menuisiers, 32 p. 11 estampes, 50 cent.

A propos du Recueil de chansons allemandes « Deutscher Liederhort » par F. L. VAN DUYSE. Extrait des Bulletins de l'Académie royale de Belgique 3e s., t. XIXX. — F.Hayez, éditeur, Bruxelles

A la gloire de Böcklin, par Paul GÉRARDY. Plaquette de grand luxe, imp. par Mathieu Thône. En vente chez Gnusé, au Pont-d'Ile, Liége — 3 francs.

Pauline, com. en 3 actes par Alph. TILKIN, pièce primée par le Gouvernement, chez l'auteur, rue Lambert le Bègue, Liége. — Prix 1 fr.

Bèbert, com. en 1 a. par Jos. LEJEUNE, primée par le Gouvernement, chez l'auteur, 28, rue Chevaufosse, Liége, Prix 0,60 fr.

Des presses de Jos. Wathelet, rue de Bruxelles, 59, Liége.

WALLONIA



3e ANNÉE 13 Novembre 1895 N° 11.

SOMMAIRE



LIÉGE

Administration : 88, rue Bonne-Nouvelle
Rédaction : 184, rue de Campine.

La Revue paraît le 13 de chaque mois
Un an, 3 francs. Un N°, 30 centimes.

LE 17 COURANT

Notre excellent confrère *Li Spirou*, doyen des journaux wallons liégeois, entre dans sa neuvième année.

A cette occasion, il annonce que désormais il fera payer un sou, au lieu de deux, son numéro hebdomadaire, et l'abonnement annuel 3 frs, au lieu de 4 fr. 50.

Nous applaudissons de tout cœur au succès qui permet à notre confrère la diminution de ses prix, sans que rien d'autre ne soit changé à cette excellente publication.

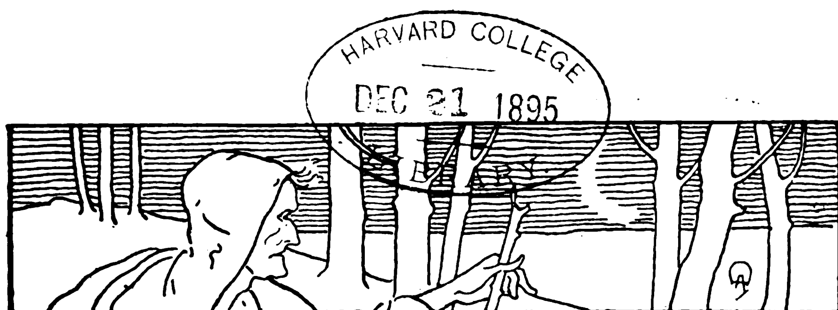
Le prochain n° de Wallonia sera double.

On demande à acheter du journal *l'Aclot* de Nivelles, le numéro 9, du 21 octobre 1888, exemplaire en bon état.

Adresser les propositions à M. O. Colson, 184, rue de Campine, à Liége.

1893 Nos livraisons de la première année forment un joli volume broché de 224 pages, publié avec le concours de plus de 25 collaborateurs. Il contient 40 airs notés et la première série des dessins inédits de M. Aug. Donnay. Prix :5 francs.

1894. Les fascicules de la deuxième année forment une élégante brochure de la même importance, qui contient de nombreux airs notés et des dessins nouveaux, planches et fac-simile. Prix: 3 francs.



LE FER DANS LES TRADITIONS



Si l'on en croit les vieilles gens de Verviers, on prétendait autrefois que si la première personne rencontrée le matin était un prêtre, il y avait mauvais signe. Pour éviter l'effet de ce « signe » il fallait s'empresser de toucher du fer, par exemple une clef, une chaîne, etc. et, à défaut de ces objets, on posait l'index sur les clous du soulier. Il était nécessaire que cet attouchement fût terminé avant que l'opérateur eût perdu de vue la cause du mauvais présage.

Cette croyance doublement singulière se retrouve notamment en France et dans un tout autre monde. « J'ai vu à Paris, dit M. Sébillot, plusieurs de mes camarades de l'Ecole de Droit qui, à la vue d'un prêtre se hâtaient de toucher leur clé ou qui, s'ils ne l'avaient pas, priaient leur voisin de promenade de leur faire toucher la sienne. [1] » Le même auteur revient ailleurs[2] sur la même croyance et en signale une autre : « Lorsqu'un prêtre se trouve à venir à leur rencontre, certaines personnes touchent un morceau de fer... On m'a assuré que parfois des cocottes, et même des dames du monde, apercevant un fer à cheval perdu sur la chaussée du boulevard, faisaient arrêter leur voiture et se hâtaient de descendre pour le ramasser elles-mêmes comme porte-bonheur. »

Le fait que la rencontre d'un prêtre est d'un mauvais augure cessera d'étonner si l'on se rappelle que Pie IX passait, aux yeux des Italiens de Rome, pour être un jettatore au premier chef.[3] Le fait n'est d'ailleurs

(1) *Revue des Traditions populaires*, III, 198.

(2) *Ibid.* V, 648.

(3) Les Romains de la classe moyenne redoutaient de se trouver exposés à l'influence de son mauvais œil. Sur son passage, les femmes de la campagne faisaient avec le doigt, sous leurs tabliers, le signe préservat f du mauvais œil. On a enregistré une foule de faits qui ont entretenu et développé la croyance au mauvais œil de Pie IX ; on a groupé les petits malheurs, les accidents arrivés après une visite à lui faite, après un don reçu de lui, après une conversation, etc. Voyez *Mélusine*, IV, 419-420.

pas particulier aux prêtres catholiques, et se rencontre également dans d'autres religions.

Le fer à cheval donne lieu, en France, à d'autres superstitions. Dans la Creuse, quand on souffre des dents, il faut mettre un vieux fer à cheval sous sa paillasse pour être guéri.[1] On croit que le clou du fer à cheval porte bonheur — comme chez nous d'ailleurs,[2] où le clou de la noix fait à l'autre une concurrence sérieuse, surtout s'il s'agit de celui d'une noix à trois « jambons » seulement, (dite St-Esprit) et si le dit clou est placé dans le soulier sous la plante du pied.

Le clou est l'une des formes du fer le plus maniables et la plus répandues. Aussi est-il fort employé dans la superstition. Dans le Bocage Normand, quand on donne des œufs à couver à une poule, on met avec un morceau de fer pour que le tonnerre ne tue pas les poussins ;[3] chez nous, les campagnards placent souvent un clou dans le nid de la couveuse, pour préserver ses œufs de l'orage ; on pose en fait que l'orage fait « tourner » les œufs d'une couvée. Cette croyance était connue de Columelle et de Pline. Ce dernier signale comme préservatifs en ces circontances un clou, ou bien un peu de la terre attachée au soc de la charrue.[4]

En Sicile et dans toute l'Italie, le talisman le plus efficace contre la *jettatura* (mauvais œil) est le fer, quelle que soit la façon dont il est travaillé ; c'est pour cela que très souvent on voit un fer à cheval cloué sur les portes des écuries ou près des stalles : il sert à préserver les chevaux. Si un jettatore se montre, la prudence exige qu'on touche immédiatement, soit une clef, soit la chaîne de montre, soit un bouton de manchette, pourvu qu'il soit en fer. La collection exposée par G. Pitrè, l'infatigable chercheur et publiciste du folklore sicilien, à la *Mostra ethnographica* de Palerme en 1891-92 dont on a déja parlé ici,[5] nous montre des clefs réunies en croix par un cordon de laine rouge, des fers à cheval ornés aussi du cordon de laine, de petits sacs remplis de clous et de ferraille, etc.

Veut-on d'autres preuves des idées occultes attachées au fer ? Tylor dans son merveilleux ouvrage sur la *Civilisation primitive* (trad. franç.

(1) *Revue des Traditions populaires* IX, 581 nº 28.
(2) Hock, *Croy. et Rem.* p. 257.
(3) *Revue des traditions populaires* IX, 559.
(4) Gubernatis, *Die Thiere i. d. indo-german. Mythol.* p. 554.
(5) Ci-dessus pp. 37 et suivantes.

I, 166) signale en passant quelques faits curieux. Les djinns, êtres fantastiques de l'Orient, ont une telle terreur du fer que son nom seul est un charme contre eux. Certaines croyances européennes disent que le fer disperse les elfes et les fées et détruit leur pouvoir. On se sert, dit-il, des instruments en fer pour tenir à distance les esprits qui causent le cauchemar. Nos paysans hesbignons prétendent que seuls les bâtons à pointe ou à virole de fer peuvent blesser le loup-garou à sang-coulant, blessure qui a le pouvoir de réduire le garou à l'impuissance, en lui faisant reprendre sa forme humaine.

Il convient de rappeler à cette occasion le trait singulier d'un conte publié ici-même l'an dernier par M. LENS. On voit p. 212 le sauveur des Princesses chercher « l'arme *en fer* qui seule peut blesser ces êtres mystérieux (les nains)— et le même trait se retrouve à la page suivante.

Andrew LANG, dans son Discours inaugural du Congrès international des Traditions populaires à Londres, passant en revue quelques-unes des innombrables falsifications de croyances primitives qui farcissent encore la foi des illettrés, rappelait en propres termes ce fait : « Les vieux débris de fer sont ramassés avec soin pour être... jetés par dessus l'épaule gauche ! » Et l'on sait pour qui c'est, ce qu'on jette par dessus l'épaule gauche ! Et l'on sait qu'il ne faut pas se retourner : on verrait des choses !...

Où diable le diable va-t-il donc se nicher ?

* * *

A côté de cette importance fatidique du fer, il y en a une autre. Le fer est un préservatif, même un remède.

C'est un des plus vieux et des plus habituels agents de notre thérapeutique. Employé primitivement d'une façon symbolique, pour l'idée de force que ce métal a toujours exprimée chez tous les peuples, il s'est trouvé que ses indications comme fortifiant et antichlorotique étaient pleinement justifiées par le fait, connu depuis peu, de son action sur la multiplication des globules sanguins et la regénération de leur matière colorante.

La thérapeutique des ignorants est encore pleine de faits. L'eau dans laquelle ont trempé les outils des maréchaux ou le fer qu'ils y ont refroidi, est employée dans une foule d'affections ; on lui attribue une vertu curative très grande. Seulement, on n'en use pas systématiquement comme boisson ; on s'en servira en lotions locales, on y trempera le membre malade, etc.

Au pays de Liége, un des moyens les plus fréquemment employés pour faire revenir un enfant qui est en proie à des convulsions, consiste à appliquer sur le dos du malade, une clé à tuyau la plus grosse et la plus longue possible. Cette clé doit être en fer. On procède fort souvent de la même façon pour combattre le hoquet. On sait que le hoquet ne résiste pas à une surprise forte et subite. Mais s'il s'agissait simplement, dans l'esprit de l'opérateur, de produire une sensation de froid, considèrerait-il comme vaine l'application d'une clef en cuivre? Et ne devrait-il pas être apparu à ses yeux comme préférable, l'emploi de plusieurs objets froids concuremment, ou celui d'un objet de plus grande surface?

Mais ce n'est pas seulement comme moyen thérapeutique que le fer joue son rôle. Voici quelques cristallisations d'une croyance qui dut être également générale, touchant l'influence du fer à d'autres points de vue curieux.

Dans le pays de Ciney, on plaçait autrefois un morceau de fer ou un objet en fer — de préférence une clé, peut-être par symbolisme — sous le traversin du lit nuptial, pour assurer aux époux une union féconde.

Les enfants liégeois connaissent une formulette où intervient le fer. Pour rendre irrévocable une donation qui vient de lui être faite par un petit camarade, un enfant s'empressera de dire :

Crâs boyai	Gras boyau
Mathî l'ohai	Mathieu l'os
Vos n'el râre? pus jamais	Vous ne le r aurez plus jamais
Dj'a touché (bâhî) dè fiér !	J'ai touché (baisé) du fer!

En achevant sa formulette, l'enfant se hâtera de toucher ou de baiser un objet en fer [1]. Cet usage est encore courant dans nos faubourgs; parfois on se contente de faire la chose et de dire: *dj'a bâhî dè fiér.* Cela veut dire: c'est donné, c'est entendu, on n'a plus à y revenir.

Dans son *Dictionnaire rouchi*, Hécart parlant du jeu d'Alza, qui correspond au jeu du Chat, ajoute ceci : « On joue aussi à *Alza à manier fier*; alors ceux qui sont poursuivis cherchent à toucher un morceau de fer qui se trouve à leur portée, ce qui les empêche d'être pris. » A Vottem où, étant enfant, j'ai connu cet usage, il ne constituait pas une forme du jeu, mais un moyen de se préserver de celui qui poursuivait les autres, pour se reposer quand on était bien essoufflé.

(1) Jos. Defrecheux, *Les Enfantines liégeoises*, n° 22 ; Liége, in-8°.

A Huy, lorsqu'un enfant a commis une incongruité malodorante, ses camarades lui donnent *des clâs d'tchin* « des clous de chien » c'est-à-dire des coups à l'aide de la jointure médiale du doigt majeur, le poing étant fermé. Ils lui disent en même temps : *Hufle\ ! hufle\ !* « sifflez » ou bien : *Touche\ dè fier* « touchez du fer. » Et l'on continue à le bourrer de coups jusqu'à ce qu'il ait sifflé ou touché du fer, ce qui le rend inviolable.

*
* *

Que conclure de ces survivances caractéristiques, dont à grand peine on allongerait notablement la liste ?

Certes, de ce que l'enfant qui touche du fer se trouve inviolable, on ne doit point croire que, dans son esprit, le fer joue ici un rôle évident et direct. Je pense que l'évolution n'a pas même conservé cela. L'enfant, si on le questionne, prouvera qu'il peut comprendre que le caractère de son acte n'est plus que conventionnel. De même il lèvera, dans les mêmes circonstances, deux doigts en l'air, pour obtenir à son profit la trêve au jeu, sans se rendre compte qu'il accomplit un geste juridique.

Mais il ne songe pas à raisonner ses usages. Il subit la tradition, passivement. Tous les usages, comme toutes les croyances, se trouvent chez lui dans le dernier retranchement où elles puissent être encore longtemps viables. Sa réceptivité passive assure ainsi sporadiquement la survivance des vieux usages autrefois généraux, dans un lointain qui, pour le cas qui nous occupe, remonte à la barbarie générale.

*
* *

Les plus anciennes origines du fer sont obscures. Les auteurs anciens ne traitent point de la métallurgie de ce métal, et les poètes semblent n'avoir commencé à en parler que lorsqu'il se fut ennobli à leurs yeux sur le champ de bataille.

Il fallut une période fort longue pour parvenir à extraire le métal de ses minerais. Les tâtonnements durent être nombreux. Mais combien dut être orgueilleuse la joie du premier forgeron armé d'un marteau de pierre qui étira sur une enclume de granit la première barre de fer !...

L'histoire du fer est celle de la civilisation ; les savants, pour la plupart, ont admis que le bronze devait avoir été connu avant le fer. Cela est contestable, dit M. L. Knab, de qui nous reprenons ici les arguments. Tandis qu'avec un feu de charbon de bois, on obtient

rapidement, par la simple réduction de minerais de fer riches et convenablement choisis, un fer forgeable très nerveux, il faut, pour fabriquer le bronze, obtenir d'abord deux métaux différents, le cuivre et l'étain qui, l'un et l'autre, demandent un travail plus difficile que le fer dans les anciens fourneaux, puis il faut que ces deux métaux soient fondus ensemble en proportions convenables, ce qui exige des creusets réfractaires, et enfin que l'alliage soit coulé dans des moules pour recevoir la forme qu'on veut lui donner, alors que, pour façonner le fer, il suffit de disposer d'une roche comme enclume et d'une pierre comme marteau.

On a trouvé des objets de bronze dans des dépôts anciens, où les objets de fer semblent ne pas exister; mais on comprend que, vu la grande facilité avec laquelle le fer s'oxyde dans la terre humide, il devait se transformer en une masse soluble dont les traces ont disparu.

Depuis peu, dans ces dernières années, on a appris à estimer à leur juste valeur les découvertes d'objets en fer; le nombre de ces découvertes s'est accru d'une façon remarquable: on a même rencontré des armes et des outils en fer mêlé à des objets et à des ustensiles en pierre, alors qu'on attribuait cependant à ces derniers une antiquité supérieure à celle du bronze lui-même.

Il est d'ailleurs évident que les objets forgés ne durent se répandre que difficilement et constituer pendant de longs siècles, un véritable luxe à côté de ceux pour lesquels une pratique longue et généralisée avait nécessairement amené, chez leurs fabricants, une remarquable habileté.

Les merveilleuses qualités du fer durent donc longtemps entretenir dans la masse des idées qui devaient si facilement naître, et l'emploi même journalier du métal ne pouvait en aucune façon compromettre la perdurance de cette foi.

On peut augurer de sa puissance par ce qui en reste et l'on peut dire, comme de cet incomparable métal, de toutes les inventions qui enrichissent l'humanité, qu'elles encombrent d'abord l'esprit humain de leurs scories.

N'y a-t-il pas comme un symbole de l'idéal simplisme, à tirer de cette jolie tradition bas-bretonne:

Tant que les enfants n'ont pas touché un morceau de fer, ils voient leur image dans leur main comme dans un miroir (*Mélusine*, III, 376).

O. COLSON.



A TOTE PONE, TOT PAYEMINT.

LÉGENDE LIÉGEOISE

On jou St-Pîre dimanda â bon Diu po-ż-aller fer n'tournêye so l'têrre et visiter les pauves. Si d'mande fout admincèye et ènn' allît.

Mins qwand is arrivît so nosse pauve têrre is èstît à mitant mwêrt di faim et d'seu.

Is caquît-st-à n'grosse mohonne.

Li dame vina droviêrt et d'manda çou qu'on lî volève.

St-Pîre dimanda s'is n'porît nin aveur ine pitite tâte et on côp d'aiwe.

Elle rèsponda deur'mint qu' nèni et r'clapa l'pwète à l'narenne da St-Pîre et d'â bon Diu.

Vèyant çoula is intrît è l'mohonne djondant.

Li dame di là qu'èsteut ine pauve vèye feumme qui discôpève dè l'teule po fer des tch'mihes à ses èfants, tapa tot foû d'ses mains po s'apprèpi d' ses visiteus et l'zi d'manda çou qu'elle polève fer por zèls.

— Nos avans faim, dèri l'bon Diu, et si v's avîz po nos autes on croston...

Li brave feumme ni vola nin pus ènn oyî : elle cora-st-à l'ârmâ et metta so l'tâve çou qu'elle aveut.

Qwand is eurît magnî, St-Pîre dimanda çou qu'is d'vît, et, comme li vèye feume ni volève rin, is sortît tot d'hant :

Un jour St-Pierre demanda au bon Dieu pour aller faire un tour sur la terre et visiter les pauvres. Sa demande fut accueillie et ils partirent.

Mais quand ils arrivèrent sur notre pauvre terre ils étaient à moitié morts de faim et de soif.

Ils frappèrent à une grosse maison.

La dame vint ouvrir et demanda ce qu'on lui voulait.

St-Pierre demanda s'ils ne pourraient pas avoir une petite tartine et un coup d'eau.

Elle répondit durement que non et referma la porte au nez de St-Pierre et du bon Dieu.

Voyant cela ils entrèrent à la maison voisine.

La dame de là, qui était une pauvre vieille femme et qui découpait de la toile pour faire des chemises à ses enfants, jeta tout de ses mains pour s'approcher de ses visiteurs et leur demanda ce qu'elle pouvait faire pour eux.

— Nous avons faim, dit le bon Dieu, et si vous aviez pour nous un petit croûton..

La brave femme ne voulut pas en entendre davantage ; elle courut à l'armoire et mit sur la table tout ce qu'elle avait.

Quand ils eurent mangé, St-Pierre demanda ce qu'ils devaient, et, comme la vieille femme ne voulait rien, ils sortirent en disant :

— Dièw vis pâyerè.

Li feumme si r'mètta à si ovrège mins di s'pèce di teule, ènnè v'néve des aunes et des aunes...

Tote èwarêye elle cora amon l'ritche wèsène tot brèyant â miráke et li èspliqua l'affaire.

Cisse-chal cora-st-après l'bon Diu et St-Pîre et l's invita-st-à magnî.

Is r'tournît so leus pas et, arrivés èl mohonne dè l'vèie crohe-patârds, is s'mèttit à l'tâve dismettant qu'elle apougnîve ine pèce di teule et côpéve divins tot rawârdamt dè l'vèye crèhe.

Tot d'on côp, i lî prinda on mâ d'vinte et elle diva â pus habèie cori so li drî. Adon l'bon Diu et St-Pîre enn' allît.

Li pauve feumme, po s'riscompince, féve so li drî, des aunes et des aunes di... vos savez bin qwè.

A tote pône, tot pâyemint.

— Dieu vous paiera.

La femme se remit à son ouvrage mais, de sa pièce de toile, il venait des aunes et des aunes...

Tout étonnée, elle courut chez la riche voisine en criant au miracle et lui expliqua la chose.

Celle-ci courut après le bon Dieu et St-Pierre et les invita à manger.

Ils retournèrent sur leurs pas et arrivés à la maison de la vieille « croque-sous » ils se mirent à table, pendant qu'elle saisissait une pièce de toile et coupait dedans en attendant de la voir grandir.

Tout-à-coup, il lui prit un mal de ventre et elle dut au plus vite courir derrière. Alors le bon Dieu et St-Pierre s'en allèrent.

La pauvre femme pour sa récompense, faisait, derrière, des aunes et des aunes de..... vous savez quoi !

A toute peine, tout paiement.

O. C.

Liége. Texte wallon d'après l'*Airdiè*, journal liégeois du 16 février 1893. Ce conte est connu sous plusieurs variantes. Ordinairement, le bon Dieu dit aux deux femmes : « Vous continuerez pendant toute la journée la première besogne que vous allez commencer » et il a soin de préparer une bonne farce à la cupide ménagère.



REVUES DE FOLKLORE

MÉLUSINE, *recueil de mythologie, littérature populaire, traditions et usages*, fondé par H. GAIDOZ et E. ROLLAND (1877-1887), et dirigé par Henri GAIDOZ. — Tome VII (1894-95). Livraisons bimestrielles in-4° de 16 p., dont 4 de garde. Un an : 12 fr. 50 ; un n° 1 fr. 25.— Bureaux : 2, rue des Chantiers, Paris.

REVUE DES TRADITIONS POPULAIRES, *recueil mensuel de mythologie, littérature orale, ethnographie traditionnelle et art populaire*. Organe de la *Société*, dirigé par Paul SÉBILLOT. — 10e année ; livraisons mensuelles 8° de 48 à 64 pages avec musique et dessins. — Un an : Belgique 17 fr. ; pour les membres : 15 fr. ; un n° 1 fr 25. — Bureaux : 80, boulevard St-Marcel, Paris.

THE JOURNAL OF AMERICAN FOLK-LORE, organe de la *Society*. Directeur : William Wells NEWELL.— 8e année; fascicules trim. gd 8° de 80 p.— Un an: 4 sh.; pour les membres : 3 sh. — Bureaux : Cambridge, Mass., Etats-Unis.

VOLKSKUNDE, *tijdschrift voor nederlandsche folklore*, dirigé par Pol DE MONT et A. DE COCK. — 8e année. Liv. mens. pet. 8° de 16 p. Un an: 3 fr. Hoste, éd., Veldstraat, 46, à Gand.

ONS VOLKSLEVEN, *tijdschrift voor Taal, Volks-en Oudheidkunde*, dirigé par JOZEF CORNELISSEN et J.-B. VERVLIET. — 7e année ; livraisons mensuelles pet. in-8° de 20 p. — Un an : 2.fr. 50. — L.Braeckmans, éditeur, à Brecht.

ZEITSCHRIFT DES VEREINS FÜR VOLKSKUNDE, dirigé par Karl WEINHOLD. 4e année ; fascicules trimestriels grand 8° de plus de 100 pages avec planches et grav. — Un an : mk.12. — Direction, Hohenzollernstr. 10, Berlin.

JOURNAUX WALLONS

Bulletin du « Caveau Verviétois » [wallon-français] livraisons 8° bimensuelles 18e année 1895-96. Armand WEBER, directeur, place du Martyr, Verviers. — Un an, Belgique 3 fr. Etranger 4,50. Un n° 0,15.

Li Marmite, *gazette wallonne* paraissant le dimanche. 13e année. Bruxelles, 31, rue de la Violette. Un an, 3 fr. Six mois, 1 fr.75. Un n° 5 centimes.

Li Spirou, *gazette des tiesses di hoïe vèyant l'joû tos les dimègnes.* Rédacteur en chef : Alph. TILKIN, 7, rue Lambert-le-Bègue, Liége. 9e année. Un an, 3 fr. Six mois, 2 fr. Un n° : 5 centimes.

Li Clabot. *hiltant totes les samaines.* Rédacteur en chef : Théophile BOVY, Liége. 201, rue de Hesbaye ; 4e année. Un an, 3 fr. Six mois, 1 fr.75. Un n° 5 centimes.

Le Farceur, *gazette in patois* (dialecte borain) *s'amoustrant tous les huit' djous.* 2e année. Editeur : Léon DELATTRE, 28, rue du Dragon, à Wasmes. Un an, 3 fr. Un n° 5 centimes.

Li Mestré, *gazette di tos les Wallons*, hebdom. illust. Directeur: Franç. RENKIN. 1re année. Bureaux, 51, rue Pont-d'Ile. Liége. Un an 3 fr. Un n° 5 centimes.

Le Vieux-Liége, *organe du Comité : Les Amis du Vieux-Liége.* Journal grand format. hebdomadaire. Archéologie, histoire, wallon, architecture. sites , etc. Rédacteur en chef : Ch.-J. COMHAIRE, 116, boulevard de la Sauvenièrer Liége. Un an 5 fr. Un n° 15 centimes.

L'Ropîeur, *in route tous les quinze jous.* Bureaux : 38, Grand'place, Mons (Hainaut Un an : 1 fr.50. Un n° 5 centimes.

L'tonnia d'Charlerwet, *qui vude ès' trop plein tous les sam'dis matin à l'piquette du djou.* 1re année. Directeur : Eug, DEFOREIT, 24, rue de la Gendarmerie, Charleroi. Un an : 3 fr. Un n° 5 centimes.

El Comique, *s'moustrant tous les diminces.* 1re année. Directeur : Alfred HOTTOIS, 44, rue Neuve, à Forchies-la-Marche (Charleroi). — Un an : 3 fr. Un n° 5 centimes.

WALLONIA

RECUEIL MENSUEL DE FOLKLORE

fondé en décembre 1892 par

O. Colson, Jos. Defrecheux & G. Willame.

Paraît le 13 de chaque mois par livraisons de 16 pages au moins, ornées de dessins inédits. Publie des études, relations, et documents concernant la littérature orale, les croyances et usages, et l'ethnographie traditionnelle des provinces wallonnes ; notamment des fac-simile d'images et dessins d'objets populaires, des chansons avec les airs notés, et des textes originaux de tous les dialectes wallons avec traduction française. Chaque document porte la signature de la personne qui l'a communiqué.

Pour ce qui concerne les abonnements, spécimens, changements d'adresse, etc. S'adresser de préférence à M. Jos. Defrecheux, Administrateur de la Revue, 88, rue Bonne-Nouvelle, à Liége.

Pour ce qui concerne la rédaction : envois d'articles et de documents détachés, rectifications, etc. S'adresser de préférence à M. O. Colson, Directeur de la Revue, 184, rue de Campine, à Liége.

Abonnement annuel : Belgique, 3 francs. — Etranger, 4 francs.

Les nouveaux abonnés reçoivent les nos parus de l'année courante.

Un numéro, 30 centimes.

OUVRAGES REÇUS.

Légendes et Curiosités des métiers, par Paul Sébillot. Fascicules gd 8° de 32 pages, chacun relatif à un ou plusieurs métiers ou occupations manuelles. — Paris, Flammarion, 1895. — Viennent de paraître : VIII. Les Pâtissiers 32 p. 12 estampes 50 cent. IX. Les Bouchers 32 p. 10 estampes, 50 cent. X. Les Charpentiers et les Menuisiers, 32 p. 11 estampes, 50 cent.

A propos du Recueil de chansons allemandes « Deutscher Liederhort » par F. L. Van Duyse. Extrait des Bulletins de l'Académie royale de Belgique 3e s., t. XXIX. — F. Hayez, éditeur, Bruxelles

A la gloire de Böcklin, par Paul Gérardy. Plaquette de grand luxe, imp. par Mathieu Thône. En vente chez Gnusé, au Pont-d'Ile, Liége — 3 francs.

Pauline, com. en 3 actes par Alph. Tilkin, pièce primée par le Gouvernement, chez l'auteur, rue Lambert le Bègue, Liége. — Prix 1 fr.

Des presses de Jos. Wathelet,
rue de Bruxelles, 59, Liége.